



NIGER

Mai 2020

DEMANDES DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE ET DE RÉÉCHELONNEMENT DE L'ACCÈS AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT— COMMUNIQUE DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; ET DECLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE NIGER

Dans le cadre des demandes de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide et de rééchelonnement de l'accès au titre de la facilité élargie de crédit, les documents ci-après ont été publiés et figurent dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil d'administration.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 14 avril 2020. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 8 avril 2020 avec les autorités nigériennes sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité de crédit rapide. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 8 avril 2020.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Niger.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

Lettre d'intention adressée par les autorités nigériennes au FMI*

*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090

Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington, D.C.



Le conseil d'administration du FMI approuve un décaissement de 114,49 millions de dollars en faveur du Niger pour l'aider à faire face à la pandémie de COVID-19

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Washington, le 14 avril 2020 –

- Le FMI a approuvé le décaissement de 114,49 millions de dollars (83,66 millions de DTS) au titre de la Facilité de crédit rapide pour aider le Niger à faire face à la pandémie de COVID-19.
- La pandémie affecte sévèrement la croissance économique, les finances publiques et la balance des paiements.
- Le Gouvernement du Niger a rapidement agi pour mettre en place des mesures de confinement et sollicite le soutien de la communauté internationale en faveur de son plan de réponse à la crise.

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui en faveur du Niger le décaissement de 83,66 millions de DTS (soit environ 114,49 millions de dollars) au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR). L'appui au titre de la FCR aidera le Niger à satisfaire ses besoins urgents de financement de la balance des paiements en comblant les écarts considérables de financement du budget et des comptes extérieurs, et devrait également contribuer à catalyser une aide supplémentaire des bailleurs de fonds. Le FMI continue de suivre de près la situation au Niger et se tient prêt à fournir des conseils sur les politiques à mettre en œuvre et un appui supplémentaire, si nécessaire. Le conseil d'administration a de plus approuvé le rééchelonnement des décaissements au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) qui appuie le programme de réformes économiques du Niger depuis janvier 2017, afin de ménager un délai suffisant pour la conclusion de la prochaine revue du programme et d'exploiter pleinement l'aide financière disponible au titre de la FCR.

À la suite des délibérations du conseil d'administration sur le Niger, M. Geoffrey Okamoto, premier Directeur général adjoint et président, a fait la déclaration ci-après :

« L'impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur l'économie du Niger est considérable et les risques de dégradation sont notables. Le ralentissement économique, les tensions budgétaires et le durcissement des conditions financières entraînent d'importants besoins de financement budgétaire et de la balance des paiements du Niger.

Les autorités se sont empressées d'établir et de mettre en œuvre un plan à trois volets comprenant des mesures pour endiguer la pandémie et atténuer ses répercussions économiques et sociales. L'appui financier du FMI au titre de la FCR couvre une grande partie du besoin de financement du pays et permet donc d'appuyer la mise en œuvre du plan de

lutte contre la crise. Toutefois, le concours additionnel de la communauté internationale, fourni en temps opportun, est indispensable.

Une hausse considérable du déficit budgétaire cette année est justifiée, compte tenu de la baisse des recettes et des besoins urgents dans les domaines de la santé, de la protection sociale et des dispositifs de soutien aux entreprises les plus touchées. Le Ministère des Finances assure le suivi de l'ensemble des mesures de lutte contre la crise qui devront, autant que possible, être bien ciblées et faire l'objet d'un examen rigoureux. La transparence et la bonne gouvernance sont importantes.

Le gouvernement reste déterminé à mettre en œuvre le programme de réformes économiques appuyé par l'accord en vigueur avec le FMI au titre de la FEC. Ce programme vise avant tout à accroître la mobilisation des recettes intérieures, à améliorer l'efficacité des dépenses publiques et à renforcer le secteur privé tout en préservant la stabilité du cadre macroéconomique et la viabilité des finances publiques. »

Niger : principaux indicateurs économiques et financiers, 2018-22

	2018	2019	2020	2021	2022
	(variation annuelle en pourcentage)				
Revenu national et prix					
PIB à prix constants	7,0	5,8	1,0	8,1	13,2
Volume d'exportations	-5,2	6,0	0,5	15,2	66,8
Volume des importations	8,7	11,8	8,1	19,5	-4,7
IPC (moyenne annuelle)	2,8	-2,5	4,4	1,7	2,0
IPC (fin de période)	1,6	-2,3	2,7	2,0	2,0
Monnaie et crédit					
Monnaie au sens large	-2,1	15,0	-0,7	13,1	14,6
Crédit intérieur	11,4	-12,2	3,9	14,3	12,9
Crédit à l'État (net)	127,8	-89,5	-46,7	1,1	50,7
Crédit à l'économie	-4,5	13,0	5,4	14,5	12,4
	(pourcentage du PIB)				
Finances publiques					
Total des recettes	12,1	11,2	10,2	12,2	13,2
Total des dépenses et prêts nets	21,1	21,5	22,6	21,7	20,6
Dépenses courantes	9,9	9,6	10,8	10,2	10,1
Dépenses en capital	11,2	12,0	11,8	11,6	10,5
Solde global (hors dons)	-2,9	-3,5	-5,0	-2,1	-1,1
Solde budgétaire global, dons compris	-3,0	-3,6	-5,0	-3,3	-2,6
Investissement brut	29,0	30,2	31,5	31,3	24,6
Investissement non public	18,7	19,2	20,6	20,8	15,0
Investissement public	10,3	11,0	10,8	10,6	9,7
Solde des transactions extérieures courantes (dons officiels compris)	-12,7	-13,2	-15,1	-16,6	-9,7
Solde des transactions extérieures courantes (hors dons)	-14,7	-16,0	-17,4	-18,4	-11,0
Total de la dette publique contractée ou garantie par l'État.	39,0	42,0	45,4	43,7	40,1
Dette extérieure contractée ou garantie par l'État	25,4	26,5	30,3	29,7	27,3
VA de la dette extérieure	24,5	18,5	21,8	21,1	19,3
Dette intérieure publique	13,6	15,5	15,1	14,0	12,7
	(en milliards de FCFA)				
PIB aux prix de marché courants	7 121	7 574	7 830	8 633	9 971

Sources : autorités nigériennes ; estimations et projections des services du FMI.

Pour des informations sur les demandes de financement d'urgence approuvées par le conseil d'administration du FMI, voir l'outil de suivi des prêts du FMI : <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/COVID-Lending-Tracker>

Pour connaître les dates des prochains examens de demandes de financement d'urgence, voir le calendrier des réunions du conseil d'administration du FMI : <https://www.imf.org/external/NP/SEC/bc/eng/index.aspx>



NIGER

8 avril 2020

DEMANDES DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE ET DE RÉÉCHELONNEMENT DE L'ACCÈS AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT

RESUME

Contexte. La pandémie de COVID-19 met singulièrement à mal l'économie du Niger à un moment où les autorités sont déjà confrontées à une dégradation des conditions de sécurité dans toute la région sahélienne. Un premier cas d'infection locale a été signalé le 19 mars 2020 et l'état d'urgence a été décrété le 27 mars 2020. Les autorités ont adopté un plan de riposte exhaustif qui prévoit des mesures sanitaires et autres visant à atténuer les répercussions sociales et économiques de la crise. La croissance devrait fléchir à 1 % cette année suite au ralentissement des exportations, aux retards dans la mise en œuvre des projets de grande envergure financés sur ressources extérieures, au resserrement des conditions financières et aux mesures d'endiguement au niveau national. Les finances publiques devraient être durement frappées, avec un creusement du déficit à 5 % du PIB et l'émergence d'un besoin de financement de 3 % du PIB. Cela se reflète dans la balance des paiements, qui se détériore principalement du fait de la baisse des investissements des banques régionales dans les titres publics, d'un recul des IDE et d'une détérioration de la balance commerciale.

Demande d'assistance au FMI. Dans la lettre ci-jointe, les autorités sollicitent une aide financière d'un montant de 83,66 millions de dollars (soit 63,6 % de la quote-part ou 0,9 % du PIB) au titre de la facilité de crédit rapide (FCR), sous réserve que le conseil d'administration approuve également la demande rééchelonnement, dont la totalité versée sous forme d'appui budgétaire direct. Les autorités cherchent à obtenir un soutien financier complémentaire auprès de la communauté internationale.

Résultats dans le cadre du programme appuyé par la FEC. La 5^e revue du programme s'est achevée le 8 janvier 2019. Depuis, les résultats ont été mitigés. Les difficultés à recalibrer avec fiabilité les paramètres du programme alors que la crise mondiale du COVID-19 est encore en cours empêchent de réaliser la 6^e revue du programme conformément au calendrier prévu. Les autorités avaient en conséquence demandé un prolongement du programme, et sollicitent à présent un rééchelonnement du dernier décaissement du fait de ce retard.

Approuvé par
David Owen
 (département
 Afrique) et **Ashvin**
Ahuja (département
 de la stratégie, des
 politiques et de
 l'évaluation)

Une équipe du FMI composée de Christoph Klingen (chef de mission), Nicholas Stains, Arsene Kaho, El Hadramy Oubeid (tous du département Afrique), Ignatius de Bidegain (département des finances publiques) et Mehmet Cangul (représentant résident) s'est entretenue à distance avec les autorités nigériennes du 31 mars au 8 avril 2020.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
PREMIÈRE RIPOSTE À LA CRISE	4
ENJEUX ET ENTRETIENS	5
A. Révision des perspectives économiques	5
B. Mesures pour limiter les retombées économiques et sociales de la crise	6
C. Politique budgétaire	8
ACCÈS AUX RESSOURCES ET CAPACITÉ À REMBOURSER	9
A. Niveau et modalités d'accès	9
B. Viabilité de la dette, capacité à rembourser et évaluation des sauvegardes	11
PROGRAMME APPUYÉ PAR L'ACCORD FEC CONCOMITANT	12
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	12
GRAPHIQUES	
1. Évolution récente de l'économie et perspectives	14
2. Évolution budgétaire, 2010–19	15
3. Composition du PIB et volatilité de la production	16
4. Résultats fiscaux, 2015–19	17
TABLEAUX	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2017–25	18
2. Opérations financières de l'administration centrale, 2017–25 (en milliards de Francs CFA)	19
3. Opérations financières de l'administration centrale, 2017–25 (en pourcentage du PIB)	20
4. Situation monétaire, 2017–25	21
5. Balance des paiements, 2017–25 (en milliards de francs CFA)	22

6. Balance des paiements, 2017–25 (en pourcentage du PIB) _____	23
7. Indicateurs de solidité financière, déc. 2012-juin 2019 _____	24
8. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2019-31 _____	25
9. Calendrier proposé des décaissements dans le cadre de l'accord au titre de la FEC, 2017–20 _____	26

ANNEXE

I. : viabilité de la dette — analyse conjointe Banque mondiale/FMI _____	27
--	----

APPENDICE

I. Lettre d'intention _____	38
-----------------------------	----

CONTEXTE

1. Les autorités demandent au FMI une aide financière d'urgence au titre de la FCR (83,66 millions de dollars, soit 63,6 % de la quote-part) pour relever les défis liés à la pandémie du COVID-19. Cette pandémie bouleverse les perspectives économiques de 2020, même si celles à long terme devraient rester essentiellement inchangées. La croissance devrait ralentir fortement et les finances publiques sont confrontées au triple défi d'une baisse des recettes, d'une augmentation des besoins de dépense et d'un resserrement des conditions financières. La position extérieure du Niger va se détériorer du fait de la diminution des recettes d'exportation et des investissements directs étrangers (IDE) et d'un ralentissement des investissements de portefeuille pour financer les dépenses publiques. La pandémie s'ajoute aux nombreuses difficultés auxquelles le Niger a déjà été confronté. Alors que son gouvernement réformateur, qui jouit d'une forte majorité parlementaire, est un atout, le niveau de développement humain du pays est l'un des plus faibles du monde, le terrorisme s'accroît au Sahel et les effets du changement climatique se font déjà sentir.

2. Avant la pandémie du COVID-19, les perspectives économiques étaient plutôt prometteuses. La croissance avait repris et était légèrement supérieure à 6 % ces dernières années, le Niger ayant réussi à attirer des IDE dans des projets de grande envergure et mené des réformes économiques, et bénéficié d'aide accrue des donateurs. La construction d'un oléoduc pour exporter du pétrole brut à partir de 2022 a débuté, et devait porter la croissance au-delà de 7 %, en moyenne, au cours des cinq prochaines années. L'inflation est restée bien en deçà du critère de convergence de l'UEMOA de 3 % ces dernières années, et il était prévu qu'elle se situer à 2 % en 2020.

3. Les résultats enregistrés dans le cadre du programme appuyé par la FEC ont été globalement satisfaisants. L'accord au titre de la FEC (118,44 millions de DTS, soit 90 % de la quote-part) a accompagné les efforts de réforme du Niger depuis janvier 2017 et reste en vigueur jusqu'à la fin juillet 2020. La 5^e revue du programme, achevée le 8 janvier 2020, fait état de résultats globalement satisfaisants. Depuis, ils ont été plus mitigés, avec des difficultés à contenir suffisamment les dépenses alors que les recettes n'ont pas été à la hauteur des attentes. Les difficultés à recalibrer les paramètres du programme alors que les perspectives économiques mondiales évoluent encore empêchent de réaliser la 6^e revue du programme conformément au calendrier prévu. Les autorités avaient donc demandé un prolongement du programme, et sollicitent à présent un rééchelonnement du dernier décaissement du fait de ce retard.

PREMIÈRE RIPOSTE À LA CRISE

4. Les autorités ont réagi rapidement à la propagation du COVID-19 dans le monde entier. Un comité interministériel dirigé par le Premier ministre a été créé en février 2020. Un plan visant à coordonner la riposte gouvernementale, lancer des campagnes de sensibilisation, mettre en place des capacités de dépistage et équiper les points d'entrée, en particulier les aéroports, pour contrôler les personnes entrant dans le pays, a été rapidement mis en œuvre. Les mesures de

quarantaine ont été progressivement renforcées pour aboutir à une fermeture de toutes les frontières le 19 mars 2020. Le président a déclaré l'état d'urgence le 29 mars 2020, qui prévoit notamment une restriction des déplacements et l'instauration d'un couvre-feu la nuit dans la capitale, Niamey. Le premier cas d'infection a été détecté le 19 mars 2020. Depuis, les cas se sont multipliés et plusieurs décès ont été enregistrés.

5. Un plan plus vaste de riposte au COVID-19 a été annoncé à la communauté des bailleurs de fonds le 25 mars 2020. Il prévoit non seulement des mesures sanitaires, mais aussi des mesures visant à atténuer les conséquences sociales et économiques de la crise. Sa mise en œuvre coûterait au total 597 milliards de FCFA (7,6 % du PIB) et ne peut être financée qu'à l'aide de dons importants de la communauté internationale. Dans son discours de proclamation de l'état d'urgence, le président a annoncé une panoplie de mesures concrètes plus ciblées.

ENJEUX ET ENTRETIENS

Les entretiens avec les autorités ont essentiellement porté sur l'évaluation des répercussions économiques de la pandémie, l'élaboration d'une riposte adaptée et l'examen des conséquences budgétaires.

A. Révision des perspectives économiques

6. L'activité économique va pâtir de la diminution de la demande d'exportation, du retard de la mise en œuvre de projets de grande ampleur et d'un resserrement des conditions financières. L'économie nigérienne est relativement isolée du fait de la part importante de l'agriculture de subsistance, d'une production de pétrole essentiellement destinée au marché intérieur et d'exportations d'uranium qui sont régies par des contrats de longue durée. Mais tout comme durant la « grande récession » mondiale qui a mis un coup d'arrêt à la croissance du PIB du pays en 2009, le ralentissement qui touche aujourd'hui le monde entier va nécessairement se répercuter sur toute l'économie : i) les exportations nettes de produits agricoles du Niger vont diminuer alors que le Nigéria, tributaire du pétrole, entre en récession ; ii) la mise en œuvre des projets de grande envergure financés sur ressources extérieures va probablement être retardée du fait de la réduction de l'approvisionnement international et du nombre de travailleurs étrangers et iii) les écarts de taux d'intérêt nettement plus élevés pour les pays émergents vont vraisemblablement se répercuter sur les marchés financiers régionaux, et partant rendre le crédit au secteur privé plus rare et plus coûteux.

7. Les autorités et les services du FMI ont convenu de ramener les projections de croissance du PIB réel en 2020 de 6 % à 1 %. Le bâtiment, le commerce, l'agriculture, l'hôtellerie et la restauration sont les secteurs les plus touchés. Cette révision est semblable à celle effectuée pour d'autres pays de l'UEMOA : le Niger est moins intégré dans les chaînes de valeur mondiales, ne possède pas un secteur du tourisme significatif et est moins immédiatement exposé aux cours mondiaux des matières premières, mais il est plus étroitement exposé au ralentissement économique au Nigéria, qui devrait être particulièrement prononcé. Il est supposé que les

perturbations économiques liées à la pandémie prendront fin au deuxième semestre 2020, que la croissance sera légèrement plus forte que prévu en 2021 et que le PIB retrouvera quasiment sa précédente trajectoire de croissance en 2022. Les autorités s'attendent à une forte hausse temporaire des prix alimentaires pendant les prochains mois du fait des perturbations physiques et financières des activités d'importation, des achats de précaution des ménages et de la spéculation. Les prix à la consommation pourraient augmenter de 4,4 % en 2020 avant que l'inflation se normalise et revienne en deçà de la norme de 3 % de l'UEMOA à partir de l'année prochaine.

8. Les autorités et les services du FMI estiment que ces prévisions risquent d'être révisées à la baisse. Il est possible que les perturbations de l'économie mondiale causées par la pandémie soient de plus courte durée et soient suivies par une forte reprise, mais il est plus probable que le ralentissement de l'activité économique persiste plus longtemps et provoque un effet d'hystérèse. De plus, il risque d'être difficile de retrouver le dynamisme économique que le Niger avait créé autour des projets de grande envergure. Un autre risque important est celui d'une nouvelle détérioration de la situation sécuritaire au Sahel.

B. Mesures pour limiter les retombées économiques et sociales de la crise

9. S'agissant du premier volet du plan de riposte du gouvernement, les mesures sanitaires sont axées dans l'immédiat sur la prévention et l'endiguement et doivent être suivies d'un renforcement plus général des capacités sanitaires. Alors que les moyens sanitaires sont limités, les autorités continuent de mettre l'accent sur l'endiguement de la propagation du virus en restreignant les déplacements dans le pays, en suspendant les voyages à l'étranger, sauf pour des raisons commerciales, en menant des campagnes de sensibilisation et en recherchant les cas. Les coûts supplémentaires sont dus à l'achat de kits de tests et d'équipements de protection et autres, et à la mise en place de centres de confinement. Des formations seraient essentiellement assurées grâce à une assistance technique de partenaires au développement. Par ailleurs, le Niger prévoit de recruter 1 500 agents de santé, ce qui portera leur nombre total à quelque 10 500. Une modernisation plus vaste du système de santé dépend des financements disponibles.

10. Quant au deuxième volet, les autorités sont parfaitement conscientes des difficultés sociales que provoque cette crise. Elles résultent du net ralentissement dans certains secteurs d'activité tels que l'hôtellerie et la restauration, les transports et le bâtiment, mais surtout des restrictions sur les déplacements des travailleurs indépendants et les travailleurs du secteur informel qui ne peuvent plus poursuivre pleinement leur activité. Les services du FMI ont salué les plans qui prévoient de distribuer des denrées alimentaires à prix réduit ou gratuitement en puisant dans la réserve alimentaire stratégique et d'exonérer les ménages pauvres du paiement de leurs factures d'eau et d'électricité pendant deux mois. Ils ont suggéré que les autorités envisagent également d'élargir les programmes de transferts monétaires et d'inciter financièrement à ouvrir des comptes d'argent mobile, tout en ciblant autant que possible les personnes en difficulté.

11. Dans le troisième volet du plan de riposte, les autorités s'efforcent de limiter les retombées économiques de la crise. L'importation de produits médicaux pertinents sera exemptée

de taxes et de droits de douane. Tous les importateurs sont autorisés à différer le paiement des droits et taxes de porte d'un délai maximal de trois mois à condition de fournir une garantie bancaire. Le paiement des vignettes automobiles sera reporté de deux mois, ainsi que la date limite de déclaration des revenus dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, du divertissement et des sports. Le secteur des transports publics sera exonéré de TVA tant que ses services seront suspendus, et la directive de l'UEMOA visant à appliquer un taux de TVA réduit aux hôtels sera transposée. Les services du FMI ont souligné la nécessité de bien cibler les mesures fiscales et d'éviter d'affaiblir l'assiette fiscale en accordant des exonérations injustifiées. Les services du FMI ont encouragé les autorités à envisager d'accélérer le paiement des fournisseurs de l'État et des entreprises publiques, de repousser plus généralement la date limite de déclaration de revenus en accordant des remises aux contribuables qui respectent le calendrier initial, et de suspendre les impôts forfaitaires sur les microentreprises. Les autorités ont averti que ces mesures exigeaient un soutien financier rapide des donateurs pour éviter des problèmes de liquidités.

12. Les mesures de stabilisation de l'économie prises au niveau national sont complétées par des mesures de la banque centrale régionale. La banque centrale régionale (BCEAO) a pris des mesures préventives pour mieux satisfaire la demande de liquidités des banques et atténuer l'effet de la pandémie sur l'activité économique. Elle a notamment augmenté le volume de liquidités mises à la disposition des banques en veillant à ce que les taux de refinancement restent proches du plancher du corridor de la politique monétaire de 2,5 %, et élargi les garanties pour accéder aux refinancements auprès de la banque centrale. De plus, la BCEAO a encouragé les banques commerciales à tirer pleinement parti des dispositifs régionaux de refinancement des prêts aux PME. Les services du FMI ont conseillé aux autorités d'activer les dispositifs nationaux déjà conçus pour faciliter un accès accéléré au crédit.

13. Il conviendra de prêter une attention particulière à une possible augmentation des prêts improductifs dans le système bancaire. Le système bancaire du Niger respecte tous les ratios prudentiels, de même que toutes les banques importantes. Le ratio des prêts improductifs sur le total des prêts est relativement élevé puisqu'il se situe à quelque 15 %, mais il est resté stable depuis de nombreuses années et n'a pas empêché les indicateurs de bénéfices d'être relativement meilleurs que dans la région. Il n'en reste pas moins que les prêts improductifs pourraient augmenter, en particulier les prêts aux opérateurs économiques. La décision de la commission bancaire d'autoriser la comptabilisation des difficultés de paiement liées au COVID-19 dans la sous-catégorie des créances saines apporte un répit. De plus, la BCEAO met en place, avec le système bancaire, un dispositif visant à aider les entreprises en difficulté. Les services du FMI ont suggéré que les autorités accélèrent leurs paiements aux fournisseurs. En effet, la lenteur du traitement et du paiement des factures est l'une des raisons qui expliquent le ratio généralement élevé des prêts improductifs au Niger.

14. Les autorités ont convenu avec les services du FMI qu'il est nécessaire de mettre en place des garde-fous pour protéger les finances publiques dans la lutte contre la crise du COVID-19. L'évaluation et le calcul du coût des mesures de crise sont centralisés au Ministère des Finances. Dans un souci de transparence, une loi de finances rectificative sera préparée, dans

laquelle seront inscrites les nouvelles mesures, et qui réaménagera les crédits budgétaires existants afin de limiter l'augmentation globale des dépenses. Les autorités et les services du FMI ont convenu de rester étroitement en contact et d'échanger des idées sur les meilleurs moyens de faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise.

C. Politique budgétaire

15. De l'avis général, les effets de la pandémie sur les finances publiques se feront principalement sentir du côté des recettes. La loi de finances 2020 incluait des mesures importantes sur le plan des recettes, mais beaucoup seront difficiles à mettre pleinement en œuvre dans les circonstances actuelles. Alors que l'économie formelle, génératrice de recettes fiscales relativement élevées, souffre de manière disproportionnée de la faiblesse de l'économie et qu'il est assez aisé de recouvrer l'impôt aux postes-frontière, on estime désormais que les recettes représenteront 2,2 % du PIB de moins que prévu. Toutefois, les autorités et les services du FMI ne prévoient pas de pertes notables de recettes à long terme du fait du caractère temporaire de la pandémie et des mesures prises pour la combattre.

16. Les dépenses publiques vont inévitablement augmenter en raison de la hausse des dépenses de santé, ainsi que des mesures d'atténuation des conséquences économiques et sociales de la pandémie. Les autorités ont préconisé une hausse des dépenses de santé et des dépenses connexes représentant jusqu'à 2 % du PIB et les mesures d'atténuation économiques et sociales accroîtront davantage les dépenses, dans la mesure où elles ne prennent pas la forme d'allègements fiscaux. Les autorités prévoient cependant de limiter la hausse des dépenses publiques financées sur ressources intérieures à 0,3 % du PIB par rapport à ce qui avait été prévu dans la dernière revue de l'accord FEC, en redéfinissant les allocations budgétaires prioritaires, pendant que les donateurs révisent leur soutien aux projets et que la communauté internationale apporte une aide en nature, en particulier pour constituer les stocks de la réserve alimentaire stratégique.

17. Un déficit budgétaire plus élevé que prévu en 2020 est justifié. Les services du FMI ont convenu avec les autorités de tenir compte des pressions sur les recettes et les dépenses budgétaires, avec un déficit atteignant 5,0 % du PIB, contre 2,7 % prévu dans la 5^e revue du programme. Non seulement des mesures d'assainissement seraient difficiles à mettre en œuvre dans le climat actuel, mais aussi elles seraient contreproductives car elles ralentiraient davantage l'activité économique. En supposant que l'économie rebondira l'année prochaine, les autorités sont déterminées à rapprocher le déficit de la norme de l'UEMOA de 3 % du PIB. Des recettes supplémentaires représentant entre 1 % et 2 % du PIB, grâce au démarrage des exportations de pétrole brut en 2022, devraient permettre d'assainir davantage les finances publiques et de compenser le creusement du déficit de 2020. Les services du FMI encouragent les autorités à parvenir à un accord avec les autorités de l'UEMOA afin de déroger temporairement au critère de convergence de déficit budgétaire.

Niger : projections budgétaires révisées pour 2020

	Milliards de FCFA			Pourcentage du PIB 1/	
	5e revue	Demande FCR	Révision	Demande FCR	Révision
Recettes dons compris	1,554	1,380	-174	17.6	-2.2
Dons	557	582	25	7.4	0.3
Recettes hors dons	997	798	-199	10.2	-2.5
Recettes fiscales	924	728	-196	9.3	-2.5
Dont : taxes à la frontière	270	163	-107	2.1	-1.4
Autres	654	565	-89	7.2	-1.1
Recettes non fiscales et comptes spéciaux	73	70	-3	0.9	0.0
Dépenses	1,777	1,771	-6	22.6	-0.1
Dépenses courantes et en capital financées sur ressources intérieures	1,164	1,189	25	15.2	0.3
Dépenses en capital financées sur ressources extérieures	613	583	-30	7.4	-0.4
Solde budgétaire	-223	-391	-168	-5.0	-2.1
Pour mémoire : PIB	8,240	7,830

Source : projections des services du FMI.

1/ Sur la base des projections du PIB post COVID-19.

18. Un besoin de financement budgétaire devrait probablement apparaître. Le Niger pourrait également avoir des difficultés à répondre à ses besoins de financement sur les marchés régionaux, sur lesquels les banques des autres pays de l'UEMOA achètent les bons du Trésor et les obligations du Niger. En janvier, une opération de restructuration de la dette a réduit les besoins de refinancement. Dans ce cadre, le Niger a emprunté l'équivalent de 1,5 % du PIB auprès d'une banque commerciale étrangère, avec une échéance de 10 ans et un délai de grâce de 2 ans, et remboursé le montant équivalent de dette à court terme à des banques régionales. Les autorités et les services du FMI ont jugé prudent d'établir le programme budgétaire en supposant que le Niger ne lèverait pas de nouveaux fonds sur le marché régional et le marché intérieur en termes nets jusqu'à la fin de l'année. Sur cette base, et compte tenu du creusement du déficit, un besoin de financement budgétaire représentant 3 % du PIB apparaîtrait. La partie de ce besoin qui sera couverte par des dons réduira d'autant le déficit budgétaire en deçà des 5 % du PIB mentionnés plus haut.

ACCÈS AUX RESSOURCES ET CAPACITÉ À REMBOURSER

A. Niveau et modalités d'accès

19. Les perturbations économiques devraient se traduire par une détérioration de la position extérieure globale du Niger. Le prix des exportations de produits pétroliers raffinés du Niger va baisser, et les autres produits exportés, en particulier les produits agricoles, vont être affectés. Les importations seront elles aussi inférieures à ce qu'elles auraient été en temps normal du fait du retard dans la mise en œuvre des projets financés sur ressources extérieures à forte composante d'importations et du ralentissement économique général. Dans l'ensemble cependant, la balance commerciale se détériorerait compte tenu du fait que le solde épargne-investissement de l'État se dégrade. Il faut également s'attendre à un affaiblissement du compte de capital et d'opérations financières. Un resserrement des conditions sur les marchés financiers régionaux

devrait réduire les investissements de portefeuille et les IDE devraient diminuer du fait du retard dans la mise en œuvre des projets. Le solde extérieur global devrait se détériorer de 235 milliards de FCFA (3 % du PIB) et créera un besoin de financement en l'absence d'un recours supplémentaire aux réserves de change régionales.

20. Les décaissements dans le cadre de l'accord au titre de la FEC devraient être reportés, et des glissements sont attendus du fait de la pandémie du COVID-19. De plus, en raison de la sévérité du choc et des incertitudes quant aux perspectives, il est difficile de parvenir à des accords sur les mesures nécessaires pour que le programme reste en bonne voie d'atteindre ses objectifs. Compte tenu de l'urgence du besoin de financement de la balance des paiements et de la nécessité de disposer de davantage de temps pour recalibrer le programme, les autorités demandent un décaissement au titre de la FCR. Pour obtenir le plus d'accès possible à ce titre, elles proposent également de rééchelonner le dernier décaissement au titre de la FEC.

21. Le financement demandé au titre du guichet chocs exogènes de la FCR aiderait à combler des besoins importants des comptes extérieur et budgétaire. Il était déjà prévu que le Niger bénéficie d'un soutien appréciable des bailleurs de fonds avant l'arrivée de la pandémie, qui s'élevait à quelque 4,1 % du PIB post-COVID de soutien budgétaire, et 8,1 % du PIB post-COVID d'appui à des projets. Or cela ne suffit plus à couvrir des besoins de financement extérieur qui représentent 14,9 % du PIB. Le décaissement demandé au titre de la FCR permettrait de satisfaire environ 30 % du besoin estimé de financement extérieur. Le Niger bénéficiera également d'un allègement de sa dette au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC). Les autorités sont en liaison étroite avec d'autres bailleurs de fonds afin de mobiliser les ressources nécessaires pour couvrir le solde, et même pour construire une ligne de défense si les risques considérables de dégradation de la situation venaient à se matérialiser. Plusieurs institutions multilatérales, en particulier la Banque mondiale, la Banque ouest-africaine de développement, la Banque africaine de développement et la Banque islamique de développement, ont déjà annoncé qu'elles apportaient une aide supplémentaire à la région pour l'aider à lutter contre la pandémie et ses conséquences sociales et économiques.

Niger : besoins et sources de financement extérieur, 2020

	Milliards de FCFA	Pourcentage du PIB	Millions de dollars
Besoins de financement	1,165	14.9	1,954
Déficit des transactions courantes	1,180	15.1	1,979
Dont : dons d'appui budgétaire	164	2.1	275
Versements nets du FMI ^{1/}	15	0.2	25
Accumulation de réserves (brut)	0	0.0	0
Sources de financement	930	11.9	1,559
Compte de capital	518	6.6	869
Dont : dons-projets	474	6.1	795
Compte d'opérations financières	412	5.3	691
Dont : prêts d'appui budgétaire	156	2.0	262
Dont : prêts-projets	154	2.0	258
Besoin de financement	-235	-3.0	-394
Sources de financement supplémentaires	75	1.0	125
Financement du FMI au titre de la FCR	69	0.9	115
Financement attendu du fonds fiduciaire ARC	6	0.1	10
Besoin de financement résiduel	-160	-2.0	-269

Source : projections des services du FMI.

1/ Avant l'allègement attendu du service de la dette au titre du fonds fiduciaire ARC.

B. Viabilité de la dette, capacité à rembourser et évaluation des sauvegardes

22. La dette publique reste viable et d'après l'analyse de viabilité de la dette (AVD), le risque de surendettement est « modéré » (voir l'AVD en annexe). La dette contractée ou garantie par l'État (CGE) du Niger est relativement faible en valeur nominale (42 % du PIB) et en valeur actuelle (VA) (34 % du PIB) à la fin de 2019, et proche de la moyenne des pays de l'UEMOA et d'Afrique subsaharienne par rapport aux recettes fiscales nationales. Dans le scénario de référence, conformément au cadre macroéconomique présenté dans ce rapport, la dette est viable. Après une légère augmentation de 3,4 % du PIB en 2020, le ratio de la dette au PIB entame une trajectoire descendante. La base d'exportations restant faible jusqu'au démarrage prévu des exportations de pétrole brut en 2022, la VA de la dette extérieure CGE avoisine dans l'intervalle le seuil de 180 % au-delà duquel l'AVD peut juger que le risque de surendettement extérieur est « élevé ». On peut cependant faire abstraction du dépassement du seuil une année en 2020 car il est dû à un recul temporaire des exportations et à un recours temporaire inévitable à des emprunts extérieurs du fait de la flambée du COVID-19. De nouveaux chocs sur les exportations ou sur les cours des produits de base se traduiraient par un dépassement des seuils applicables. C'est pourquoi l'AVD détermine que le risque de surendettement du Niger est « modéré », tout comme la dernière AVD, en juin 2019.

23. La capacité du Niger à rembourser ses obligations envers le FMI est adéquate. Le décaissement au titre de la FCR proposée, ainsi que l'achat restant au titre de l'accord FEC, porteraient l'encours des obligations du Niger envers le FMI en 2020 à 3 % du PIB, soit l'équivalent de 218,3 % de la quote-part. Le service de cette dette resterait modeste les années suivantes et ne dépasserait pas 0,2 % du PIB, ou 1,5 % des recettes d'exportations annuelles. Les autres risques pesant sur la capacité de remboursement du Niger sont atténués par les engagements pris dans le cadre du programme en vigueur appuyé par la FEC.

24. Une seule recommandation de la BCEAO dans le cadre de l'évaluation des sauvegardes de 2018 n'a pas été mise en œuvre. Cette recommandation porte sur le renforcement de la fonction de gestion du risque, qui est en cours. Dans l'ensemble, la banque centrale a conservé un dispositif de contrôle solide selon l'évaluation.

PROGRAMME APPUYÉ PAR L'ACCORD FEC CONCOMITANT

25. La politique macroéconomique à moyen terme des autorités restera guidée par les objectifs du programme appuyé par la FEC. L'objectif fondamental est de maintenir la stabilité macroéconomique, une politique budgétaire prudente faisant un dernier effort d'assainissement en 2021 et 2022, soutenue par des réformes visant à accroître les recettes intérieures et améliorer la qualité des dépenses. En outre, le moment est opportun pour mettre énergiquement en œuvre des dispositifs d'amélioration de l'accès au crédit et ainsi parer au probable resserrement des financements et permettre d'atteindre l'objectif plus global de développement du secteur privé. Les autorités attachent une grande importance à l'engagement qu'elles ont pris dans le cadre du programme d'encourager la bonne gouvernance. Il est primordial de veiller à ce que l'aide financière reçue pour engager des dépenses d'urgence soit utilisée aux fins prévues. En raison des difficultés à achever la revue du programme dans les délais prévus, et pour assurer un accès maximal au titre de la FCR, les autorités sollicitent également un rééchelonnement du dernier décaissement dans le cadre du programme appuyé par la FEC, en fixant la nouvelle date de disponibilité au 27 juin 2020.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

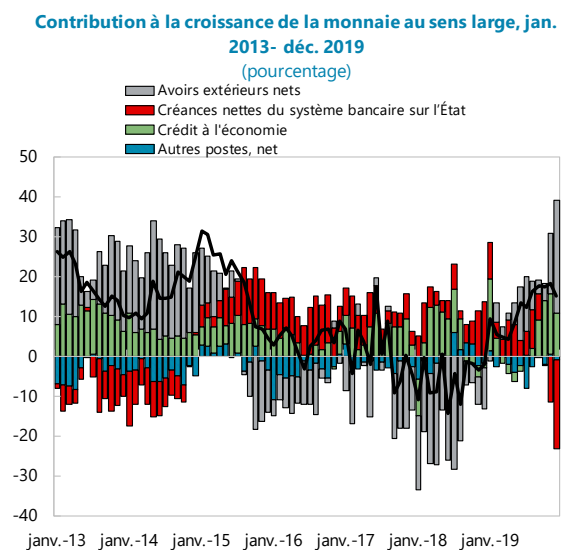
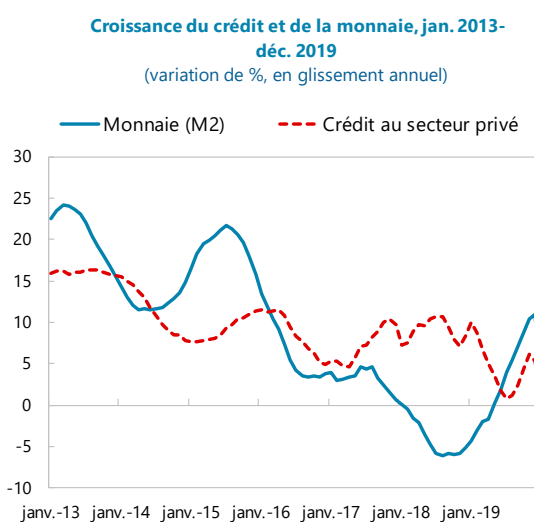
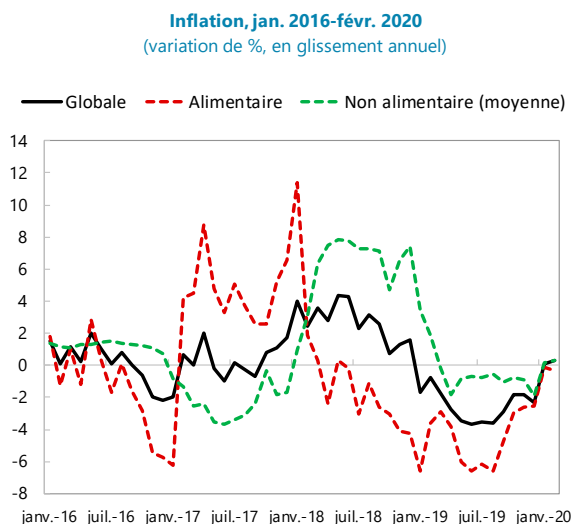
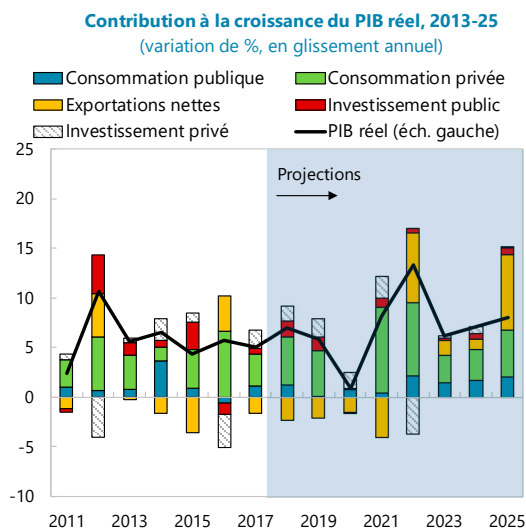
26. Le Niger fait face aux défis que présente la pandémie du COVID-19 de façon globalement appropriée. Compte tenu des contraintes du système sanitaire, l'accent est mis à juste titre sur la prévention et l'endiguement de la pandémie, tout en renforçant les capacités le plus possible. S'adapter aux pressions budgétaires exercées par la pandémie, rechercher un soutien financier extérieur et mettre en place un train de mesures ciblées pour limiter les répercussions économiques et sociales de la pandémie sont autant d'initiatives appropriées. Les services du FMI saluent la centralisation au ministère des Finances du calcul des coûts, de l'évaluation et de la supervision globale des mesures pour faire face à la crise. Ils se réjouissent d'accompagner les autorités dans leur riposte économique à la crise.

27. Les services du FMI se félicitent que les autorités continuent de s'engager à mener des politiques avisées à moyen terme comme prévu dans le programme appuyé par la FEC. Un assainissement des finances publiques une fois que la pandémie du COVID-19 sera passée, soutenu par une hausse des recettes et une amélioration de la qualité des dépenses, devrait préserver la viabilité de la dette publique et la stabilité macroéconomique. Cet engagement, ainsi que les antécédents satisfaisants du Niger en matière de mise en œuvre des réformes, atténuent les risques pour le FMI.

28. Les services du FMI souscrivent à la demande formulée par les autorités d'utiliser des ressources du FMI d'un montant de 83,66 millions de DTS, soit l'équivalent de 63,6 % de la quote-part, au titre de la FCR, sous réserve que le conseil d'administration approuve la requête de rééchelonnement. Le fort ralentissement de la croissance économique, les pressions budgétaires et le resserrement des conditions financières ont créé un besoin urgent de financement de la balance des paiements, qu'un emprunt au titre de la FCR contribuerait à satisfaire. Les services du FMI souscrivent également à la demande des autorités de rééchelonnement dans le cadre du programme appuyé par la FEC.

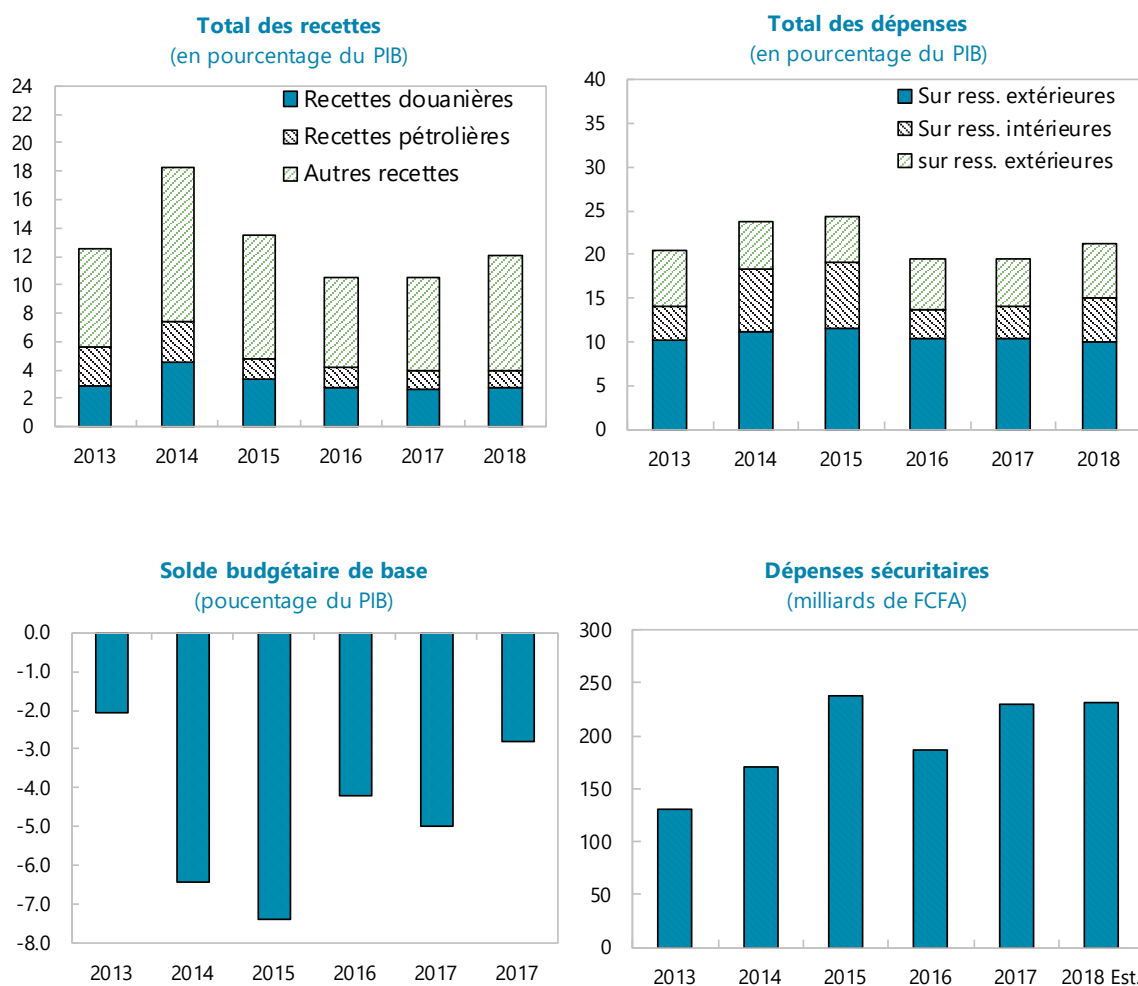
29. Les services du FMI appuient l'appel des autorités à un soutien financier supplémentaire de la part de la communauté internationale. Non seulement des ressources supplémentaires sont nécessaires pour répondre au besoin de financement de la balance des paiements du Niger qui persisterait malgré le décaissement demandé au titre de la FCR, mais aussi il est essentiel de construire une ligne de défense solide face aux risques de dégradation des perspectives présentés dans ce document, et il serait souhaitable de prendre des mesures pour amortir les conséquences économiques et sociales de la pandémie.

Graphique 1. Niger : évolution récente de l'économie et perspectives



Sources: autorités nigériennes; et calculs des services du FMI.

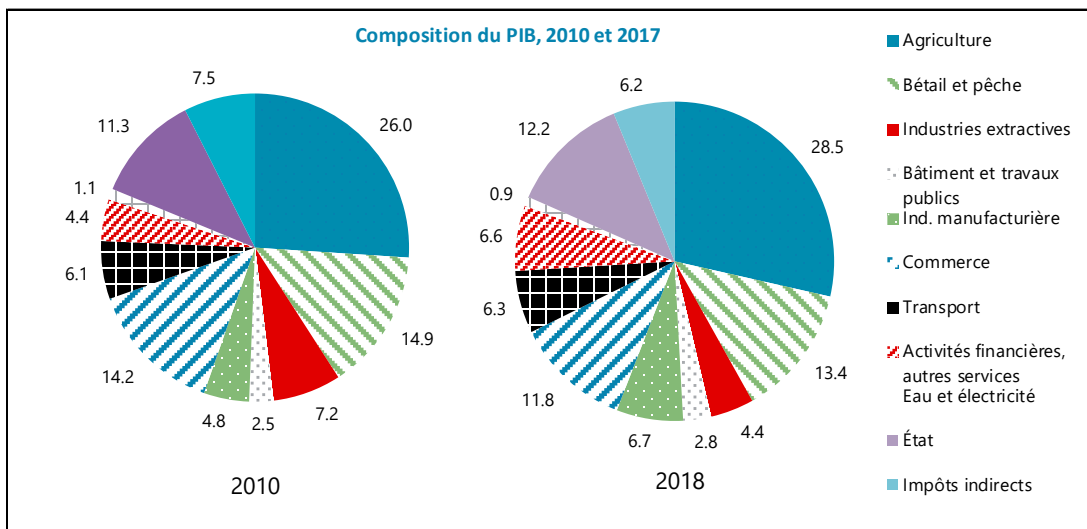
Graphique 2. Niger : évolution budgétaire, 2010–19



Sources : autorités nigériennes ; et calculs des services du FMI.

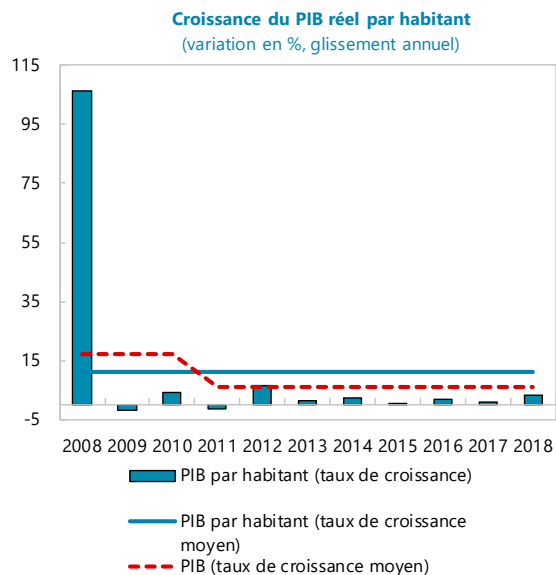
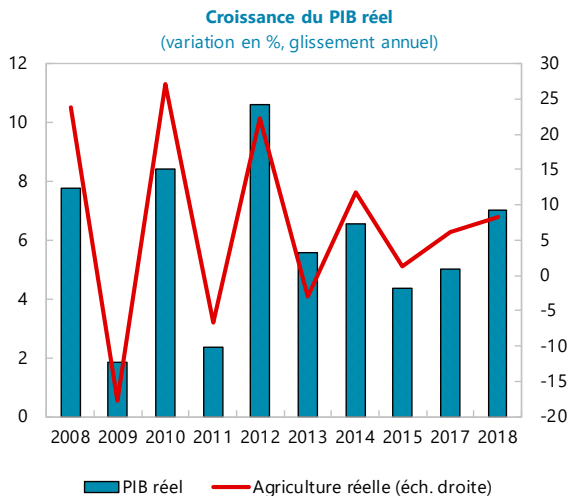
Graphique 3. Niger : composition du PIB et volatilité de la production

La part des industries extractives dans le PIB reste faible et a encore diminué en raison de la baisse des cours internationaux. La part de l'agriculture et du bétail continue à dominer.



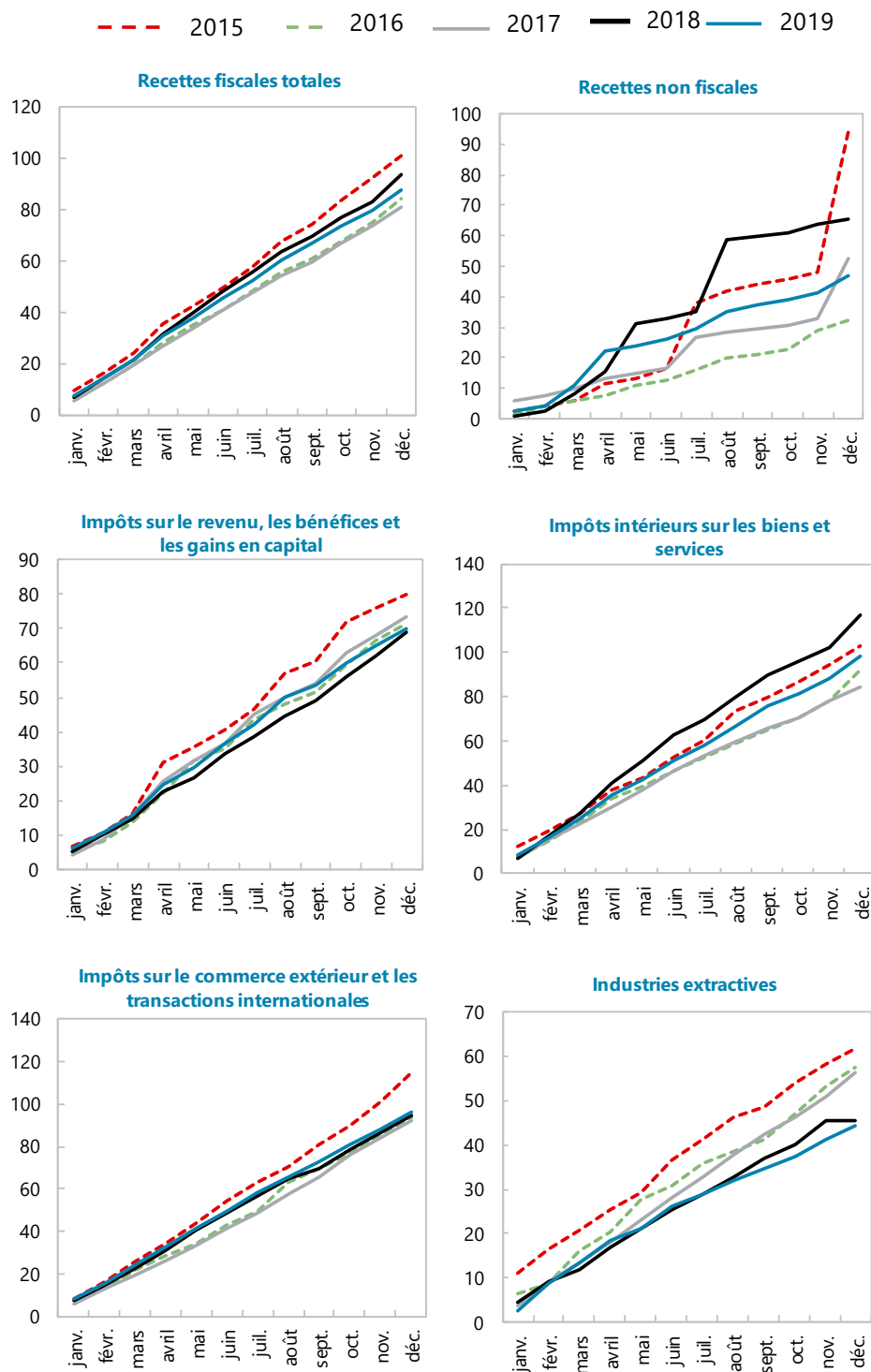
En conséquence, la croissance du PIB est très instable et en proie aux chocs climatiques sur l'agriculture

La croissance du PIB par habitant est très instable et, en raison d'une forte croissance démographique, elle est en moyenne faible.



Sources : autorités nigériennes ; et calculs des services du FMI.

Graphique 4. Niger : évolution des recettes fiscales, 2015–19
(valeurs cumulées, décembre 2014 = 100, PIB nominal actualisé)



Sources : autorités nigériennes ; calculs des services du FMI.

Tableau 1. Niger : principaux indicateurs économiques et financiers, 2017–25

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
			5 ^e revue	Est.	5 ^e revue	Proj.					
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)											
Produit intérieur brut et prix											
PIB à prix constants	5.0	7.0	6.3	5.8	6.0	1.0	8.1	13.2	6.2	7.0	8.1
Production pétrolière (milliers de barils par jour)	18	17	20	20	20	20	20	70	83	97	110
Déflateur du PIB	1.3	2.6	1.0	0.5	2.0	2.4	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Indice des prix à la consommation											
Moyenne de la période	0.2	2.8	-1.8	-2.5	2.0	4.4	1.7	2.0	2.0	2.0	2.0
Fin de période	1.7	1.6	-1.8	-2.3	2.0	2.7	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Secteur extérieur											
Exportations, f.à.b. (en francs CFA)	14.5	-4.5	10.7	11.7	12.0	-3.9	20.7	54.7	13.0	13.2	14.6
Dont: exportations autres que l'uranium	22.6	3.5	10.3	11.6	15.7	-3.6	25.3	59.8	14.7	14.7	8.1
Importations, f.à.b. (en francs CFA)	11.7	11.6	19.0	14.7	14.9	7.8	17.1	-4.6	-1.0	4.1	8.6
Volume d'exportations	11.5	-5.2	4.6	6.0	11.4	0.5	15.2	66.8	11.0	11.2	14.9
Volume d'importations	9.6	8.7	20.0	11.8	14.7	8.1	19.5	-4.7	-1.4	2.0	6.7
Termes de l'échange (détérioration -)	0.8	-2.0	6.7	2.7	0.3	-4.1	6.9	-7.4	1.4	-0.3	-2.0
Finances publiques											
Recettes totales	5.7	26.7	0.4	-1.6	15.1	-5.9	31.4	25.3	11.1	11.6	12.1
Dépenses totales et prêts nets	6.7	18.8	7.6	8.4	9.7	8.5	5.9	9.7	7.3	10.0	11.5
Dont: dépenses budgétaires courantes	5.6	6.0	5.2	2.3	9.3	17.0	3.7	14.7	11.1	12.0	13.6
Dont: dépenses en capital	7.8	33.0	9.7	13.8	10.1	1.8	7.8	5.4	3.7	8.0	9.2
(Variations annuelles en pourcentage de la masse monétaire en début de période, sauf indication contraire)											
Monnaie et crédit											
Crédit intérieur	11.4	11.4	7.8	-12.2	8.9	3.9	14.3	12.9	11.6	14.8	12.0
Crédits à l'État (net)	48.1	127.8	8.0	-89.5	8.3	-46.7	1.1	50.7	20.9	-22.0	4.6
Crédits à l'économie	7.7	-4.5	7.7	13.0	9.1	5.4	14.5	12.4	11.4	15.5	12.1
Avoirs intérieurs nets	10.9	13.4	12.5	-18.6	13.0	0.8	24.8	20.4	12.8	14.1	17.5
Monnaie au sens large (pourcentage)	-4.9	-2.1	8.0	15.0	8.4	-0.7	13.1	14.6	12.6	13.2	15.8
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (ratio)	5.6	6.3	6.3	5.8	6.2	6.1	5.9	6.0	5.7	5.5	5.3
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)											
Finances publiques											
Total des recettes	10.5	12.1	11.4	11.2	12.1	10.2	12.2	13.2	13.5	13.8	14.1
Dépenses totales et prêts nets	19.5	21.1	21.3	21.5	21.6	22.6	21.7	20.6	20.4	20.6	20.8
Dont: Dépenses courantes	10.3	9.9	9.8	9.6	9.9	10.8	10.2	10.1	10.4	10.6	11.0
Dont: Dépenses en capital	9.3	11.2	11.5	12.0	11.7	11.8	11.6	10.5	10.1	10.0	9.9
Solde budgétaire de base (dons exclus) ¹	-3.6	-2.9	-2.6	-3.5	-2.0	-5.0	-2.1	-1.1	-1.1	-1.2	-1.5
Solde budgétaire global (base engagements, dons inclus) ²	-4.1	-3.0	-2.8	-3.6	-2.7	-5.0	-3.3	-2.6	-2.5	-2.5	-2.5
Formation brute de capital fixe	28.1	29.0	31.8	30.2	32.6	31.5	31.3	24.6	23.5	23.1	22.0
Privée	18.8	18.7	20.3	19.2	20.9	20.6	20.8	15.0	14.3	13.9	13.0
Publique	9.3	10.3	11.5	11.0	11.7	10.8	10.6	9.7	9.3	9.2	9.1
Épargne nationale brute	16.7	16.3	17.7	17.0	16.7	16.4	14.8	14.9	15.6	16.4	15.5
Dont épargne privée	14.6	12.5	13.3	12.9	12.5	15.0	11.3	10.9	11.6	12.2	11.4
Épargne intérieure	14.8	14.4	14.9	14.3	13.8	14.1	13.0	13.8	14.9	15.9	15.5
Solde du compte extérieur courant											
Hors dons pour l'assistance budgétaire	-13.5	-14.7	-16.9	-16.0	-17.9	-17.4	-18.4	-11.0	-9.1	-7.9	-7.7
Dons pour l'assistance budgétaire compris	-11.4	-12.7	-14.1	-13.2	-15.9	-15.1	-16.6	-9.7	-7.9	-6.7	-6.5
Ratio du service de la dette en pourcentage											
Des exportations de biens et de services	5.1	7.1	7.2	7.2	8.3	13.0	13.5	10.6	9.8	7.9	7.1
Des recettes budgétaires	6.2	6.7	7.4	7.6	8.3	14.3	14.0	12.8	11.9	9.6	8.8
Total de la dette contractée et garantie par l'État ³	39.6	39.0	40.3	42.0	39.7	45.4	43.7	40.1	39.3	38.3	37.1
Dette extérieure contractée et garantie par l'État	25.7	25.4	28.0	26.5	28.0	30.3	29.7	27.3	26.9	26.4	25.6
VAN de la dette extérieure	23.1	24.5	19.4	18.5	19.6	21.8	21.1	19.3	18.8	18.5	17.9
Dette publique intérieure	13.9	13.6	12.2	15.5	11.7	15.1	14.0	12.7	12.4	11.9	11.5
Aide étrangère	7.7	8.4	11.4	10.8	9.9	14.4	9.6	8.0	7.4	7.2	6.8
(En milliards de francs CFA)											
PIB à prix courants du marché (comptes nationaux révisés)	6,486	7,121	7,621	7,574	8,240	7,830	8,633	9,971	10,803	11,795	13,000
PIB à prix courants du marché (anciens comptes nationaux)	4,726	5,175	5,555	5,504	6,009	5,690	6,274	7,246	7,851	8,572	9,447
PIB à prix courants (variation annuelle en pourcentage)	6.4	9.8	7.3	6.4	8.2	3.4	10.3	15.5	8.3	9.2	10.2

Sources : autorités nigériennes; estimations et projections des

¹ Recettes hors dons moins dépenses nettes des dépenses de capital financées sur ressources extérieures.² Recettes dons compris moins dépenses; critère de l'UEMOA.³ À partir de 2017, le stock de la dette inclut la dette associée aux contrats PPP qui représente 4,5 pourcentage du PIB et qui devrait être progressivement remboursée d'ici 2033.⁴ En pourcentage du PIB, révisé dans le cadre du passage au

Tableau 2. Niger : opérations financières de l'administration centrale, 2017–25
(en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
			5 ^e revue	Est.	5 ^e revue	Proj.					
Total des recettes	681	862	866	848	997	798	1,049	1,315	1,460	1,630	1,828
<i>Dont</i> : recettes de trésorerie	646	706	772	750	915	716
Recettes fiscales	620	788	806	784	924	728	959	1,206	1,335	1,492	1,673
Commerce international	172	194	222	209	270	163	269	345	380	420	475
Biens et services	234	354	313	317	355	312	380	471	513	574	645
Revenus	171	176	204	189	221	186	224	287	319	364	403
Autre	43	64	67	69	78	68	86	103	124	135	149
Recettes non fiscales	49	67	43	51	58	55	66	80	95	105	119
Recettes des comptes spéciaux	12	8	17	14	15	15	24	28	30	33	36
Dépenses totales et prêts nets	1267	1,505	1,620	1,632	1,777	1,771	1,875	2,058	2,209	2,431	2,709
<i>dont</i> : dépenses financées sur ressources intérieures	916	1,067	1,068	1,116	1,164	1,189	1,231	1,423	1,581	1,774	2,019
<i>Dont</i> : financées sur ressources intérieures, numéraire	881	911	974	1,018	1,082	1,107
Total des dépenses courantes	667	707	744	723	813	846	878	1,007	1,119	1,253	1,424
Dépenses budgétaires	643	688	718	691	788	821	859	985	1,095	1,228	1,396
Traitements et salaires	270	273	285	282	293	296	318	369	412	464	531
Matériels et fournitures	112	135	114	109	129	137	142	165	185	208	238
Subventions et transferts	215	213	245	225	281	304	294	341	382	430	492
Intérêts exigibles	47	68	74	75	84	84	105	110	118	127	135
<i>Dont</i> : dette extérieure	16	21	27	22	33	33	43	47	50	52	55
Ajustements et dépenses fiscales	-1	-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Budgets annexes/comptes spéciaux ¹	24	19	26	32	25	25	19	22	23	26	28
Dépenses d'équipements et prêts nets	600	798	876	908	964	925	998	1,051	1,090	1,178	1,285
Dépenses d'équipement	600	798	876	908	964	925	998	1,051	1,090	1,178	1,285
Financées sur ressources intérieures	250	360	324	393	352	343	354	416	462	520	595
<i>Dont</i> : financées sur ressources intérieures, numéraire	215	204	230	294	270	261
Financées sur ressources extérieures	351	438	552	516	613	583	644	635	628	657	690
<i>Dont</i> : dons	201	303	341	321	411	429	403	378	367	382	422
prêts	150	135	211	195	202	154	241	257	261	275	268
Prêts nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global (base engagement)	-586	-643	-753	-783	-780	-973	-826	-743	-749	-801	-881
Solde global (base engagement dons compris, critère de l'UEMOA)	-267	-214	-214	-269	-223	-390	-286	-256	-269	-294	-323
Solde de base ²	-236	-204	-202	-267	-167	-390	-182	-109	-120	-143	-191
Balance de base (définition de l'UEMOA)	-118	-79	-3	-74	-20	-227	-45	1	-8	-19	-55
Variation des arriérés et fonds en route (réduction -)	-54	-11	-44	-3	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dont</i> : variation des arriérés de paiement	-54	-11	-44	-44	0	0	0	0	0	0	0
Solde global (base encais/décaissements)	-640	-654	-797	-786	-780	-973	-826	-743	-749	-801	-881
Financement	640	654	797	786	780	738	766	738	749	801	881
Financement extérieur	480	563	813	783	740	816	730	681	682	750	795
Dons	319	429	539	514	557	582	540	487	479	507	558
<i>Dont</i> : financement du budget	118	126	199	193	147	164	137	109	112	124	136
Prêts	183	166	329	306	258	310	287	308	319	338	332
<i>Dont</i> : financement du budget	33	31	118	111	56	156	46	51	57	63	64
Amortissement exigible	-21	-32	-56	-37	-76	-76	-97	-114	-116	-95	-96
Allègement de la dette (y compris dette en négociation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financement intérieur	160	91	-16	3	40	-78	36	58	67	51	87
Secteur bancaire	105	47	22	-149	25	-14	0	8	5	-6	1
<i>Dont</i> : FMI	19	18	32	21	3	15	-16	-18	-21	-22	-23
Avances statutaires (y compris autres avances)	-8	-9	0	-8	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts auprès de la BCEAO	-65	62	-1	-101	-1	-1	0	-5	-10	-15	-20
Titres d'Etat nets et autres	160	-24	-9	-61	23	-28	17	31	36	31	44
Secteur non bancaire	55	43	-38	152	15	-64	36	50	62	57	86
Écart de financement (+)	0	0	0	0	0	235	60	5	0	0	0

Sources: autorités nigériennes ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les comptes spéciaux incluent le financement du Fonds national des retraites, du fonds d'investissement prioritaires, et du fonds pour formation professionnelle continue mobiliser les recettes et a exécuté les dépenses en 2014 et 2015 conformément aux projections convenues dans le cadre du programme.

² Revenu moins dépenses nettes des dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

Tableau 3. Niger : opérations financières de l'administration centrale, 2017–25
(en pourcentage du PIB)

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
			5 ^e revue ³	Est.	5 ^e revue ³	Proj.					
Total des recettes	10.5	12.1	11.4	11.2	12.1	10.2	12.2	13.2	13.5	13.8	14.1
<i>Dont</i> : recettes de trésorerie	10.0	9.9	10.1	9.9	11.1	9.1
Recettes fiscales	9.6	11.1	10.6	10.3	11.2	9.3	11.1	12.1	12.4	12.7	12.9
Commerce international	2.7	2.7	2.9	2.8	3.3	2.1	3.1	3.5	3.5	3.6	3.7
Biens et services	3.6	5.0	4.1	4.2	4.3	4.0	4.4	4.7	4.7	4.9	5.0
Revenus	2.6	2.5	2.7	2.5	2.7	2.4	2.6	2.9	3.0	3.1	3.1
Autre	0.7	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1
Recettes non fiscales	0.7	0.9	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9
Recettes des comptes spéciaux	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Dépenses totales et prêts nets	19.5	21.1	21.3	21.5	21.6	22.6	21.7	20.6	20.4	20.6	20.8
<i>dont</i> : dépenses financées sur ressources intérieures	14.1	15.0	14.0	14.7	14.1	15.2	14.3	14.3	14.6	15.0	15.5
<i>Dont</i> : financées sur ressources intérieures, numéraire	13.6	12.8	12.8	13.4	13.1	14.1
Total des dépenses courantes	10.3	9.9	9.8	9.6	9.9	10.8	10.2	10.1	10.4	10.6	11.0
Dépenses budgétaires	9.9	9.7	9.4	9.1	9.6	10.5	10.0	9.9	10.1	10.4	10.7
Traitements et salaires	4.2	3.8	3.7	3.7	3.6	3.8	3.7	3.7	3.8	3.9	4.1
Matériels et fournitures	1.7	1.9	1.5	1.4	1.6	1.8	1.6	1.7	1.7	1.8	1.8
Subventions et transferts	3.3	3.0	3.2	3.0	3.4	3.9	3.4	3.4	3.5	3.6	3.8
Intérêts exigibles	0.7	0.9	1.0	1.0	1.0	1.1	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0
<i>Dont</i> : dette extérieure	0.3	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
Ajustements et dépenses fiscales	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Budgets annexes/comptes spéciaux ¹	0.4	0.3	0.3	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Dépenses d'équipements et prêts nets	9.3	11.2	11.5	12.0	11.7	11.8	11.6	10.5	10.1	10.0	9.9
Dépenses d'équipement	9.3	11.2	11.5	12.0	11.7	11.8	11.6	10.5	10.1	10.0	9.9
Financées sur ressources intérieures	3.8	5.1	4.3	5.2	4.3	4.4	4.1	4.2	4.3	4.4	4.6
<i>Dont</i> : financées sur ressources intérieures, numéraire	3.3	2.9	3.0	3.9	3.3	3.3
Financées sur ressources extérieures	5.4	6.2	7.2	6.8	7.4	7.4	7.5	6.4	5.8	5.6	5.3
<i>Dont</i> : dons	3.1	4.3	4.5	4.2	5.0	5.5	4.7	3.8	3.4	3.2	3.2
prêts	2.3	1.9	2.8	2.6	2.5	2.0	2.8	2.6	2.4	2.3	2.1
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagement)	-9.0	-9.0	-9.9	-10.3	-9.5	-12.4	-9.6	-7.5	-6.9	-6.8	-6.8
Solde global (base engagement dons compris, critère de l'UEMOA)	-4.1	-3.0	-2.8	-3.6	-2.7	-5.0	-3.3	-2.6	-2.5	-2.5	-2.5
Solde de base ²	-3.6	-2.9	-2.6	-3.5	-2.0	-5.0	-2.1	-1.1	-1.1	-1.2	-1.5
Balance de base (définition de l'UEMOA)	-1.8	-1.1	0.0	-1.0	-0.2	-2.9	-0.5	0.0	-0.1	-0.2	-0.4
Variation des arriérés et fonds en route (réduction -)	-0.8	-0.2	-0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Dont</i> : variation des arriérés de paiement	-0.8	-0.2	-0.6	-0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base encais/décaissements)	-9.9	-9.2	-10.5	-10.4	-9.5	-12.4	-9.6	-7.5	-6.9	-6.8	-6.8
Financement	9.9	9.2	10.5	10.4	9.5	9.4	8.9	7.4	6.9	6.8	6.8
Financement extérieur	7.4	7.9	10.7	10.3	9.0	10.4	8.5	6.8	6.3	6.4	6.1
Dons	4.9	6.0	7.1	6.8	6.8	7.4	6.3	4.9	4.4	4.3	4.3
<i>Dont</i> : financement du budget	1.8	1.8	2.6	2.5	1.8	2.1	1.6	1.1	1.0	1.1	1.0
Prêts	2.8	2.3	4.3	4.0	3.1	4.0	3.3	3.1	3.0	2.9	2.6
<i>Dont</i> : financement du budget	0.5	0.4	1.6	1.5	0.7	2.0	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Amortissement exigible	-0.3	-0.5	-0.7	-0.5	-0.9	-1.0	-1.1	-1.1	-1.1	-0.8	-0.7
Allègement de la dette (y compris dette en négociation)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement intérieur	2.5	1.3	-0.2	0.0	0.5	-1.0	0.4	0.6	0.6	0.4	0.7
Secteur bancaire	1.6	0.7	0.3	-2.0	0.3	-0.2	0.0	0.1	0.0	-0.1	0.0
<i>Dont</i> : FMI	0.3	0.3	0.4	0.3	0.0	0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
Avances statutaires (y compris autres avances)	-0.1	-0.1	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépôts auprès de la BCEAO	-1.0	0.9	0.0	-1.3	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2
Titres d'Etat nets et autres	2.5	-0.3	-0.1	-0.8	0.3	-0.4	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3
Secteur non bancaire	0.8	0.6	-0.5	2.0	0.2	-0.8	0.4	0.5	0.6	0.5	0.7
Écart de financement (+)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	0.7	0.1	0.0	0.0	0.0

Sources : autorités nigériennes et estimations et projections des services du Fonds monétaire.

¹ Les comptes spéciaux incluent le financement des pensions de retraite, le fonds d'investissements prioritaires, et le fonds pour formation professionnelle continue.

² Recettes moins dépenses nettes des dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

³ En pourcentage du PIB, révisé dans le cadre du passage au SCN 2008.

Tableau 4. Niger : situation monétaire, 2017–25

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
			5 ^e revue ¹	Est.	5 ^e revue ¹	Proj.					
(En milliards de francs CFA)											
Avoirs extérieurs nets	441	321	312	641	297	626	631	676	759	850	963
BCEAO	356	260	251	466	236	452	457	502	585	675	788
Banques commerciales	84	61	61	174	61	174	174	174	174	174	174
Avoirs intérieurs nets	711	806	905	656	1,023	661	825	993	1,120	1,279	1,503
Crédit intérieur	1,013	1,128	1,216	991	1,324	1,030	1,177	1,329	1,482	1,701	1,905
Créances nettes sur l'Etat	122	277	300	29	324	15	16	24	29	22	23
BCEAO	5	75	106	-11	108	3	-14	-37	-68	-105	-148
Créances	131	140	172	154	175	169	153	134	113	91	69
<i>dont</i> avances statutaires	21	12	5	5	3	3	0	0	0	0	0
Dépôts	-126	-65	-66	-165	-67	-166	-166	-171	-181	-196	-216
Banques commerciales	117	202	193	40	216	13	29	61	97	127	171
Créances	261	344	335	168	358	140	157	188	224	255	298
Dépôts	-144	-142	-142	-127	-142	-127	-127	-127	-127	-127	-127
Crédit aux autres secteurs	891	851	916	962	999	1,014	1,161	1,305	1,454	1,679	1,882
<i>Dont</i> crédit au secteur privé	741	727	787	847	863	897	1,034	1,167	1,307	1,522	1,712
Autres postes nets	-302	-323	-310	-335	-301	-369	-352	-335	-362	-422	-402
Monnaie et quasi-monnaie	1,151	1,127	1,218	1,296	1,320	1,287	1,456	1,670	1,880	2,128	2,466
Circulation fiduciaire hors banques	490	480	519	527	563	523	592	679	764	866	1,003
Depôts CCP/CNE	661	647	699	769	757	764	864	991	1,115	1,263	1,463
(Variations annuelles en pourcentage de la masse monétaire en début de période, sauf indication contraire)											
Avoirs extérieurs nets	-22.7	-27.0	-3.1	99.4	-4.8	-2.3	0.8	7.1	12.3	11.9	13.3
BCEAO	-22.3	-26.9	-3.8	79.1	-6.0	-3.1	1.1	9.8	16.6	15.5	16.7
Banques commerciales	-24.5	-27.6	0.0	186.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoirs intérieurs nets	10.9	13.4	12.5	-18.6	13.0	0.8	24.8	20.4	12.8	14.1	17.5
Crédit intérieur	11.4	11.4	7.8	-12.2	8.9	3.9	14.3	12.9	11.6	14.8	12.0
Créances nettes sur l'Etat	48.1	127.8	8.0	-89.5	8.3	-46.7	1.1	50.7	20.9	-22.0	4.6
BCEAO	-91.9	1,500	41.1	-115.0	1.8	-124.8	-583.7	173.2	84.1	54.2	40.6
<i>dont</i> avances statutaires	-29.0	-41.6	-55.7	-55.7	-50.0	-50.0	-100.0
Banques commerciales	386.2	72.6	-4.3	-80.0	11.8	-68.5	130.1	107.6	59.5	31.7	34.3
Créances	54.9	31.6	-2.6	-51.2	6.8	-16.5	11.8	20.1	19.2	13.7	17.1
Dépôts	-0.3	-1.6	0.0	-10.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit aux autres secteurs	7.7	-4.5	7.7	13.0	9.1	5.4	14.5	12.4	11.4	15.5	12.1
<i>dont</i> crédit au secteur privé	4.8	-1.9	8.2	16.5	9.6	5.8	15.3	12.8	12.0	16.4	12.5
Autres postes nets	12.5	6.8	-4.0	3.8	-3.1	10.0	-4.5	-4.8	8.0	16.7	-4.8
Monnaie au sens large	-4.9	-2.1	8.0	15.0	8.4	-0.7	13.1	14.6	12.6	13.2	15.8
<i>Pour mémoire</i>											
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (ratio)	5.6	6.3	6.3	6.0	6.2	6.1	5.9	6.0	5.7	5.5	5.3
Crédit à l'économie (variation en pourcentage)	13.7	12.0	12.0	12.7	12.1	13.0	13.5	13.1	13.5	14.2	14.5
PIB aux prix courants (variation annuelle en %)	6.4	9.8	7.3	6.4	8.2	3.4	10.3	15.5	8.3	9.2	10.2

Sources : BCEAO; et estimations et projections des services du FMI.

¹ En pourcentage du PIB, révisé dans le cadre

Tableau 5. Niger : balance des paiements, 2017–25

(en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
			5 ^e revue	Est.	5 ^e revue	Proj.					
Solde des transactions courantes	-742	-903	-1,075	-1,003	-1,311	-1,180	-1,431	-969	-851	-793	-849
Balance commerciale de biens et services	-981	-1,173	-1,423	-1,344	-1,622	-1,504	-1,736	-1,257	-1,148	-1,109	-1,158
Balance commerciale de biens	-436	-599	-769	-707	-904	-850	-970	-411	-219	-90	4
Exportations, f.à.b.	700	668	740	747	828	717	866	1,339	1,513	1,712	1,963
Uranium	168	117	132	132	125	125	123	152	152	151	276
Pétrole	151	129	136	138	137	104	99	455	568	691	805
Autres produits	381	422	472	477	567	488	644	733	793	870	882
Importations, f.à.b.	1,136	1,268	1,508	1,454	1,733	1,567	1,836	1,751	1,732	1,803	1,958
Produits alimentaires	263	315	296	299	318	325	365	370	395	428	444
Produits pétroliers	74	59	71	72	74	46	54	62	68	74	79
Biens d'équipement	294	362	470	443	570	506	583	538	496	497	550
Autres	505	532	672	640	770	690	834	781	773	804	886
Services et revenus (net)	-545	-573	-654	-637	-717	-654	-766	-846	-929	-1,019	-1,162
Services (net)	-440	-466	-539	-523	-593	-537	-636	-696	-735	-783	-876
Revenus (net)	-105	-107	-115	-114	-124	-118	-130	-150	-195	-236	-286
<i>Dont</i> : intérêts sur dette publique extérieure	-16	-21	-27	-22	-33	-33	-43	-47	-50	-52	-55
Transferts courants sans contrepartie (net)	240	270	347	341	311	324	304	288	297	317	309
Privés	107	128	132	132	148	144	151	163	170	178	159
Publics	132	142	215	210	163	180	153	125	127	139	150
<i>Dont</i> : dons pour assistance budgétaire	118	126	199	193	147	164	137	109	112	124	136
Compte de capital et d'opérations financières	610	793	1,065	1,322	1,295	930	1,376	1,009	934	883	962
Compte de capital	237	347	411	390	512	518	521	474	479	437	482
Capital privé	33	41	42	42	46	44	53	49	50	55	60
Dons-projets	201	303	368	348	466	474	468	425	429	382	422
Actifs non financiers, non produits	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte des opérations financières	373	446	655	932	783	412	855	535	455	446	479
Investissements directs	180	237	340	338	528	393	655	253	154	120	133
Investissements de portefeuille	31	79	33	186	45	-76	19	47	55	45	69
Autres investissements	162	130	281	408	210	95	182	236	246	280	277
<i>Dont</i> : secteur public (net)	161	134	273	269	182	234	190	193	203	243	237
Décaissements	183	166	329	306	258	310	287	308	319	338	332
prêts budgétaires	33	31	118	111	56	156	46	51	57	63	64
prêts-projets	150	135	211	195	202	154	241	257	261	275	268
Amortissement	21	32	56	37	76	76	97	114	116	95	96
Autres (net)	1	-5	8	139	28	-139	-8	42	43	37	41
Erreurs et omissions	2	-10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	-129	-119	-10	320	-15	-249	-55	40	83	90	113
Financement	129	119	10	-320	15	15	-5	-45	-83	-90	-113
Avoirs extérieurs nets (BCEAO)	102	96	10	-206	15	15	-5	-45	-83	-90	-113
<i>Dont</i> : utilisation nette des ressources du FMI	19	18	32	21	3	15	-16	-18	-21	-22	-23
Avoirs extérieurs nets (banques commerciales)	27	23	0	-113	0	0	0	0	0	0	0
Rééchelonnements obtenus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Écart de financement	0	0	0	0	0	235	60	5	0	0	0
Financement exceptionnel attendu au titre de la FCR	69
Financement exceptionnel attendu au titre du fonds fiduciaire	6	16	5
<i>Pour mémoire:</i>											
Compte courant (hors subventions, pourcentage de FCI)	-874	-1,045	-1,290	-1,212	-1,474	-1,360	-1,584	-1,094	-978	-932	-999
Exportations de biens et services	830	806	882	889	997	880	1,087	1,583	1,766	1,977	2,241
Réserves internationales brutes communes, UEMOA	13.0	14.9	...	17.5
Réserves internationales, BCEAO (milliards de FCF)	7,184	8,561	...	10,357
en pourcentage du mois d'importations de l'année	4.0	4.5	...	5.4
En pourcentage de la monnaie au sens large	29.4	31.1	...	34.1
PIB à prix courants	6,486	7,121	7,621	7,574	8,240	7,830	8,633	9,971	10,803	11,795	13,000

Sources : autorités nigériennes; estimations et projections des services du FMI.

¹ Le don pour alléger le service de la dette qui arrive à échéance 18 mois après le 14 octobre 2020 est accordé sous réserve que des ressources soient disponibles au titre du fonds fiduciaire ARC.

Tableau 6. Niger : balance des paiements, 2017–25

(en pourcentage du PIB)

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
			5 ^e revue ¹	Est.	5 ^e revue ¹	Proj.					
Solde des transactions courantes	-11.4	-12.7	-14.1	-13.2	-15.9	-15.1	-16.6	-9.7	-7.9	-6.7	-6.5
Balance commerciale de biens et services	-15.1	-16.5	-18.7	-17.7	-19.7	-19.2	-20.1	-12.6	-10.6	-9.4	-8.9
Balance commerciale de biens	-6.7	-8.4	-10.1	-9.3	-11.0	-10.8	-11.2	-4.1	-2.0	-0.8	0.0
Exportations, f.à.b.	10.8	9.4	9.7	9.9	10.1	9.2	10.0	13.4	14.0	14.5	15.1
Uranium	2.6	1.6	1.7	1.7	1.5	1.6	1.4	1.5	1.4	1.3	2.1
Pétrole	2.3	1.8	1.8	1.8	1.7	1.3	1.1	4.6	5.3	5.9	6.2
Autres produits	5.9	5.9	6.2	6.3	6.9	6.2	7.5	7.3	7.3	7.4	6.8
Importations, f.à.b.	17.5	17.8	19.8	19.2	21.0	20.0	21.3	17.6	16.0	15.3	15.1
Produits alimentaires	4.1	4.4	3.9	3.9	3.9	4.2	4.2	3.7	3.7	3.6	3.4
Produits pétroliers	1.1	0.8	0.9	0.9	0.9	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Biens d'équipement	4.5	5.1	6.2	5.9	6.9	6.5	6.7	5.4	4.6	4.2	4.2
Autres	7.8	7.5	8.8	8.4	9.3	8.8	9.7	7.8	7.2	6.8	6.8
Services et revenus (net)	-8.4	-8.0	-8.6	-8.4	-8.7	-8.4	-8.9	-8.5	-8.6	-8.6	-8.9
Services (net)	-6.8	-6.5	-7.1	-6.9	-7.2	-6.9	-7.4	-7.0	-6.8	-6.6	-6.7
Revenus (net)	-1.6	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.8	-2.0	-2.2
Dont: intérêts sur dette publique extérieure	-0.3	-0.3	-0.4	-0.3	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5	-0.4	-0.4
Transferts courants sans contrepartie (net)	3.7	3.8	4.6	4.5	3.8	4.1	3.5	2.9	2.8	2.7	2.4
Privés	1.7	1.8	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.6	1.6	1.5	1.2
Publics	2.0	2.0	2.8	2.8	2.0	2.3	1.8	1.3	1.2	1.2	1.2
Dont: dons pour assistance budgétaire	1.8	1.8	2.6	2.5	1.8	2.1	1.6	1.1	1.0	1.1	1.0
Compte de capital et d'opérations financières	9.4	11.1	14.0	17.5	15.7	11.9	15.9	10.1	8.6	7.5	7.4
Compte de capital	3.7	4.9	5.4	5.2	6.2	6.6	6.0	4.7	4.4	3.7	3.7
Capital privé	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5
Dons-projets	3.1	4.3	4.8	4.6	5.7	6.1	5.4	4.3	4.0	3.2	3.2
Actifs non financiers, non produits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte des opérations financières	5.8	6.3	8.6	12.3	9.5	5.3	9.9	5.4	4.2	3.8	3.7
Investissements directs	2.8	3.3	4.5	4.5	6.4	5.0	7.6	2.5	1.4	1.0	1.0
Investissements de portefeuille	0.5	1.1	0.4	2.5	0.5	-1.0	0.2	0.5	0.5	0.4	0.5
Autres investissements	2.5	1.8	3.7	5.4	2.5	1.2	2.1	2.4	2.3	2.4	2.1
Dont: secteur public (net)	2.5	1.9	3.6	3.5	2.2	3.0	2.2	1.9	1.9	2.1	1.8
Décaissements	2.8	2.3	4.3	4.0	3.1	4.0	3.3	3.1	3.0	2.9	2.6
prêts budgétaires	0.5	0.4	1.6	1.5	0.7	2.0	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
prêts-projets	2.3	1.9	2.8	2.6	2.5	2.0	2.8	2.6	2.4	2.3	2.1
Amortissement	0.3	0.5	0.7	0.5	0.9	1.0	1.1	1.1	1.1	0.8	0.7
Autres (net)	0.0	-0.1	0.1	1.8	0.3	-1.8	-0.1	0.4	0.4	0.3	0.3
Erreurs et omissions	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-2.0	-1.7	-0.1	4.2	-0.2	-3.2	-0.6	0.4	0.8	0.8	0.9
Financement	2.0	1.7	0.1	-4.2	0.2	0.2	-0.1	-0.4	-0.8	-0.8	-0.9
Avoirs extérieurs nets (BCEAO)	1.6	1.3	0.1	-2.7	0.2	0.2	-0.1	-0.4	-0.8	-0.8	-0.9
Dont: utilisation nette des ressources du FMI	0.3	0.3	0.4	0.3	0.0	0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
Avoirs extérieurs nets (banques commerciales)	0.4	0.3	0.0	-1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnements obtenus	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	0.7	0.1	0.0	0.0	0.0
Financement exceptionnel attendu au titre de la FCR	0.9
Financement exceptionnel attendu au titre du fonds fiduciaire	0.1	0.2	0.1
<i>Pour mémoire:</i>											
Compte courant (hors subventions, pourcentage du PIB)	-13.5	-14.7	-16.9	-16.0	-17.9	-17.4	-18.4	-11.0	-9.1	-7.9	-7.7
Exportations de biens et services (en pourcentage du PIB)	12.8	11.3	11.3	11.7	11.7	11.2	12.6	15.9	16.3	16.8	17.2
Réserves internationales brutes communes, UEMOA (en n)	13.0	14.9	...	17.5
Réserves internationales, BCEAO (milliards de FCFA)	7,184	8,561	...	10,357
en pourcentage du mois d'importations de l'année suiv.	4.0	4.5	...	5.4
En pourcentage de la monnaie au sens large	29.4	31.1	...	34.1

Sources : autorités nigériennes et estimations et projections des services du FMI.

¹ En pourcentage du PIB, révisé dans le cadre du² Le don pour alléger le service de la dette qui arrive à échéance 18 mois après le 14 octobre 2020 est accordé sous réserve que des ressources soient disponibles au titre du fonds fiduciaire ARC.

Tableau 7. Niger : indicateurs de solidité financière, déc. 2012-juin 2019
(en pourcentage)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018	2019
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Juin ¹	Déc. ¹	Juin ¹
Normes de fonds propres									
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques	17.5	16.2	16.2	13.5	13.9	16.8	13.3	12.3	12.8
Fonds propres noyau dur/actifs pondérés en fonction des risques	17.5	15.7	14.4	7.7	13.5	16.4	13.2	12.3	12.8
Fonds propres de base durs – CET1/actifs pondérés en fonction des risques	13.2	12.3	12.8
Provisions générales/actifs pondérés en fonction des risques	10.4	12.1	13.0	12.6	12.1	14.0	11.9	8.7	8.2
Fonds propres/total des actifs	10.5	9.6	9.0	7.6	8.9	9.4	9.1	8.3	8.0
Composition et qualité des actifs									
Total des crédits/total des actifs	60.0	57.5	54.2	57.0	58.1	55.4	56.6	52.9	52.8
Concentration: crédits aux 5 plus grands emprunteurs/fonds propres	130.8	126.1	108.8	170.9	144.5	98.8	96.0	93.4	92.5
Crédits en souffrance bruts/total des crédits	17.1	16.4	17.6	15.5	17.7	18.8	19.0	17.0	15.1
Provisions générales/crédits en souffrance bruts	54.6	67.4	66.8	71.4	66.5	66.1	65.9	59.0	58.2
Crédits en souffrance nets des provisions/total des crédits	8.6	6.0	6.6	5.0	6.7	7.3	7.4	7.8	6.9
Crédits en souffrance nets des provisions/fonds propres	49.2	36.1	39.9	37.5	43.7	42.8	46.3	49.4	45.7
Résultats et rentabilité									
Coût moyen des fonds empruntés	2.2	2.0	2.0	1.3	2.2	2.2	...	2.4	...
Taux d'intérêt moyen sur crédits	10.5	10.1	9.7	6.1	8.8	8.4	...	8.9	...
Marge d'intérêt moyenne	8.3	8.1	7.7	4.8	6.6	6.3	...	6.6	...
Rendement net d'impôt des actifs moyens (ROA)	0.8	1.4	1.8	2.5	1.8	1.6	0.9	1.7	...
Rendement net d'impôt des fonds propres moyens (ROE)	7.4	12.6	20.5	26.0	19.5	15.4	8.0	15.0	...
Dépenses hors intérêts/revenu bancaire net	54.5	51.5	49.8	51.8	56.5	59.3	53.1	59.9	...
Traitements et salaires/revenu bancaire net	23.3	23.5	22.2	23.6	25.9	25.5	24.5	25.9	...
Liquidité									
Actifs liquides/total des actifs	32.5	30.3	29.2	31.4	30.0	29.2	29.9	27.0	28.6
Actifs liquides/total des dépôts	51.4	49.7	46.0	50.9	51.1	53.4	55.6	49.1	52.2
Total des crédits/total des dépôts	104.7	105.8	96.7	104.0	112.3	116.0	120.3	107.0	105.9
Total des dépôts/total des passifs	63.2	61.0	63.5	61.7	58.7	54.6	53.8	55.0	54.7
Total des dépôts à vue/total des passifs	42.0	40.1	41.1	37.9	36.6	35.3	33.1	35.3	35.2
Total des dépôts et emprunts à terme/total des passifs	21.2	21.0	22.4	23.8	22.0	19.3	20.7	19.7	19.5

Source : BCEAO.

¹ Établi selon les normes Bâle II/III. Non comparable aux années précédentes.

² Crédit aux 5 principaux emprunteurs/fonds propres réglementaires.

Tableau 8. Niger : indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2019–31

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
(En millions de DTS, sauf indication contraire)													
Obligations du FMI sur la base crédit existant													
Principal	7.8	11.6	19.1	21.8	25.2	26.1	29.7	23.3	19.5	13.8	9.6	1.4	0.0
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Obligations du FMI sur la base du crédit existant et prospectif													
Principal	7.8	11.6	19.1	21.8	25.2	26.1	38.1	42.9	39.0	33.4	29.1	12.6	0.0
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total des obligations sur la base du crédit existant et prospectif													
Millions de DTS	7.8	11.6	19.1	21.8	25.2	26.1	38.1	42.9	39.0	33.4	29.1	12.6	0.0
Milliards de FCFA	6.3	9.4	15.4	17.6	20.4	21.1	30.8	34.7	31.6	27.0	0.2	0.1	0.0
En pourcentage des exportations de biens et services	0.7	1.1	1.4	1.1	1.2	1.1	1.4	1.5	1.3	1.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage du service de la dette ¹	4.5	3.7	5.0	5.0	5.5	6.9	9.8	10.3	9.0	7.1	0.0	0.0	0.0
En pourcentage du PIB	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0
En pourcentage des recettes fiscales	0.8	1.3	1.6	1.5	1.5	1.4	1.8	1.9	1.6	1.2	0.0	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	5.9	8.8	14.5	16.6	19.2	19.8	28.9	32.6	29.6	25.4	22.1	9.6	0.0
Encours des crédits du FMI sur la base tirages existants et prospectifs													
Millions de DTS	187.0	287.3	268.2	246.4	221.2	195.1	157.0	114.1	75.1	41.8	12.6	0.0	0.0
Milliards de FCFA	151.4	233.6	216.8	198.9	178.6	157.6	127.1	92.4	60.8	33.8	0.1	0.0	0.0
En pourcentage des exportations de biens et services	17.0	26.5	19.9	12.6	10.1	8.0	5.7	3.9	2.4	1.2	0.0	0.0	0.0
En pourcentage du service de la dette ¹	109.6	91.2	69.6	56.2	48.6	51.6	40.6	27.5	17.3	8.9	0.0	0.0	0.0
En pourcentage du PIB	2.0	3.0	2.5	2.0	1.7	1.3	1.0	0.7	0.4	0.2	0.0	0.0	0.0
En pourcentage des recettes fiscales	19.3	32.1	22.6	16.5	13.4	10.6	7.6	5.1	3.1	1.6	0.0	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	142.1	218.3	203.8	187.2	168.1	148.3	119.3	86.7	57.1	31.7	9.6	0.0	0.0
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)													
Décaissements	26.1	100.3	-19.1	-21.8	-25.2	-26.1	-38.1	-42.9	-39.0	-33.4	-29.2	-12.6	0.0
Remboursements et rachats	33.8	111.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	7.8	11.6	19.1	21.8	25.2	26.1	38.1	42.9	39.0	33.4	29.1	12.6	0.0
<i>Pour mémoire :</i>													
Exportations de biens et de services (milliards de FCFA)	889	880	1,087	1,583	1,766	1,977	2,241	2,355	2,503	2,710	2,898	3,161	3,398
Service de la dette extérieure (milliards de FCFA) ¹	138	256	311	354	367	305	313	336	351	380	398	423	405
PIB nominal (milliards de FCFA)	7,574	7,830	8,633	9,971	10,803	11,795	13,000	13,985	15,113	16,345	17,690	19,185	20,683
Recettes fiscales (milliards de FCFA)	784	728	959	1,206	1,335	1,492	1,673	1,825	1,980	2,166	2,370	2,613	2,855
Quote-part (millions de DTS)	131.6	131.6	131.6	131.6	131.6	131.6	131.6	131.6	131.6	131.6	131.6	131.6	131.6

Source : estimations et projections des services du FMI

¹Le total du service de la dette inclut les rachats et les remboursements au FMI.

Tableau 9. Niger : Calendrier proposé des décaissements dans le cadre de l'accord au titre de la FEC, 2017–20

Montant (en millions de DTS)	Conditions nécessaires au décaissement	Date de disponibilité^{1/}
14,1	Approbation par le conseil d'administration de l'accord au titre de la FEC	23 janvier 2017
14,1	Respect des critères de réalisation continus et des critères de réalisation à la fin juin 2017 et achèvement de la première revue de l'accord	15 décembre 2017
14,1	Respect des critères de réalisation continus et des critères de réalisation à la fin décembre 2017 et achèvement de la deuxième revue de l'accord	1 ^{er} juin 2018
14,1	Respect des critères de réalisation continus et des critères de réalisation à la fin juin 2018 et achèvement de la troisième revue de l'accord	10 décembre 2018
33,84	Respect des critères de réalisation continus et des critères de réalisation à la fin décembre 2018 et achèvement de la quatrième revue de l'accord	26 juin 2019
14,1	Respect des critères de réalisation continus et des critères de réalisation à la fin juin 2019 et achèvement de la cinquième revue de l'accord	8 janvier 2020
14,1	Respect des critères de réalisation continus et des critères de réalisation à la fin décembre 2019 et achèvement de la sixième et dernière revue de l'accord	27 juin 2020
118,44	Total	

1/ Pour les revues achevées, la date indiquée est la date de la réunion du conseil d'administration.

Source : Fonds monétaire international.

Annexe I. Niger : viabilité de la dette — analyse conjointe Banque mondiale/FMI¹

Cette AVD actualisée tient compte des effets économiques et budgétaires de la pandémie du COVID-19 ainsi que de la révision des comptes nationaux du Niger dans le contexte de la migration au SCN 2008. La croissance du PIB réel pour 2020 est révisée à la baisse de 6 % à 1 % et le déficit budgétaire devrait atteindre 5 % du PIB, au lieu de 2,7 %, comme précédemment projetés. L'on suppose que le besoin de financement qui en résultera sera comblé par une aide des institutions financières internationales et des bailleurs de fonds à des conditions favorables. Les perspectives économiques à long terme restent globalement inchangées, tout comme l'orientation de la politique économique.

La présente AVD juge que le risque de surendettement du Niger reste « modéré ». Cependant, la pandémie constitue un contretemps qui a érodé la capacité du pays à amortir les chocs et les risques de détérioration des perspectives sont considérables, soulignant la nécessité d'atténuer la vulnérabilité à l'endettement. Tout particulièrement, la vigilance devrait être de mise en matière d'endettement extérieur ; il convient également de redoubler d'efforts pour diversifier les exportations ; et il faudrait se prémunir contre les risques budgétaires liés aux PPP et aux entreprises publiques. Il ressort des tests de résistance et des scénarios alternatifs que le Niger demeure vulnérable à des chocs sur les cours des produits de base et les exportations.

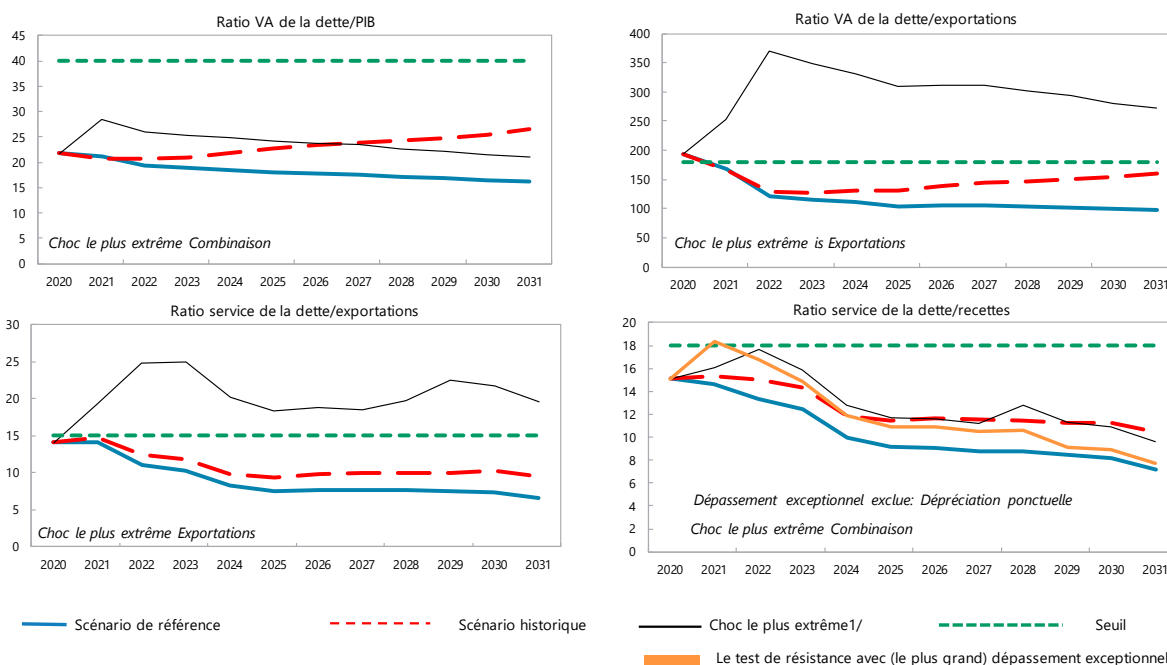
Risque de surendettement extérieur	Modéré ²
Risque global de surendettement	Modéré
Niveau de détail de la notation du risque	Marge de manœuvre limitée
Élément d'appréciation	Oui ; prise en compte d'un dépassement ponctuel du seuil pour la valeur actuelle de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État en 2020 en raison de la pandémie du COVID-19
Projections macroéconomiques	Contraction provisoire de la croissance économique et du solde

¹ La couverture de l'AVD demeure inchangée et englobe l'administration centrale, y compris les fonds empruntés pour être rétrocédés aux entreprises publiques et les garanties des emprunts extérieurs du secteur privé. Les fonds extrabudgétaires sont pratiquement inexistantes. Les administrations locales et les entreprises publiques ne sont pas couvertes en raison du manque de données.

² La capacité d'endettement du Niger est toujours jugée « modérée », avec une note de 2,94 sur l'indicateur composite, d'après l'édition d'octobre 2019 des *Perspectives de l'économie mondiale* et l'édition 2018 de l'évaluation de la politique et des institutions nationales.

	budgétaire en raison de la pandémie du COVID-19
Stratégie de financement	Aide supplémentaire des institutions financières internationales et des bailleurs de fonds à des conditions favorables
Outils de réalisme signalés	Forte augmentation imprévue de la dette publique au cours des cinq dernières années
Classement mécanique du risque d'après l'AVD externe	Élevé
Classement mécanique du risque d'après l'AVD publique	Modéré

Graphique 1. Niger : indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon divers scénarios, 2020-31



Adaptation des paramètres par défaut		
	Volume	Interactions
Tests adaptés		
Ensemble des passifs cond.	Oui	
Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.
Prix des produits de base 2/	Non	Non
Financement sur le marché	s.o.	s.o.

Note : « Oui » indique tout changement du volume ou des interactions des paramètres par défaut des tests de résistance ; « s.o. » indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*		
	Défaut	Personnalisées
Part de la dette marginale		
Dette extérieure MLT CGE	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	1.8%	1.8%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	26	26
Période de grâce moyenne	6	6

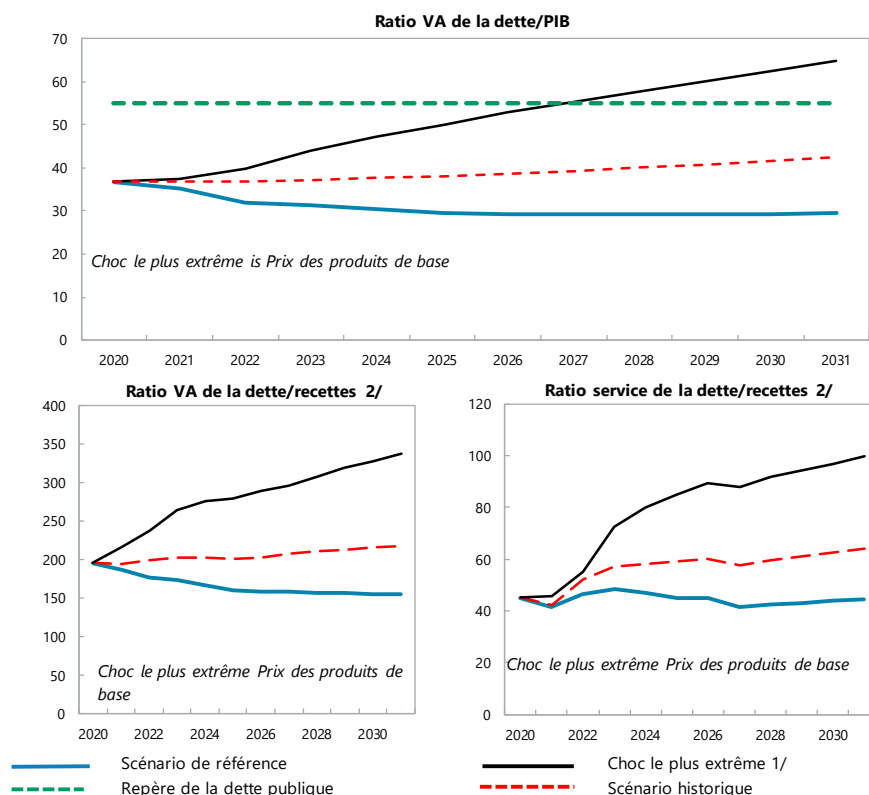
* Note : Tous les besoins de financement supplémentaires dus aux chocs dans les tests de résistance sont supposés être couverts par une dette extérieure à moyen ou long terme contractée ou garantie par l'État dans l'AVD extérieure. Les conditions par défaut de la dette marginale se fondent sur les projections de référence à 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en 2030 ou avant. Les tests de résistance avec dépassement exceptionnel des seuils sont eux aussi présentés (le cas échéant), mais ce dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel fait apparaître le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté, 2030 ou avant. Les tests de résistance avec dépassement exceptionnel des seuils sont eux aussi présentés (le cas échéant), mais ce dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel fait apparaître le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

Graphique 2. Niger : indicateurs de la dette publique selon divers scénarios, 2020-31



Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Défaut	Personnalisé
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	29%	29%
Dette intérieure à moyen et long terme	28%	28%
Dette intérieure à court terme	42%	42%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	1,8%	1,8%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	26	26
Période de grâce moyenne	6	6
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	4,4%	4,4%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	3	3
Période de grâce moyenne	1	1
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	4%	4,0%

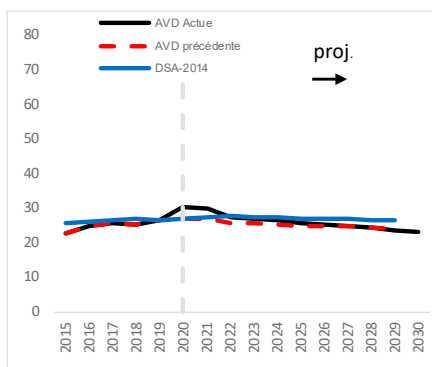
* Note : dans l'AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans le test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

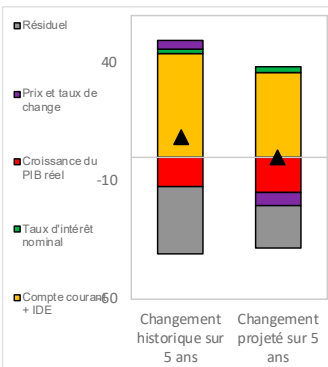
1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2030 ou avant. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Graphique 3. Niger : moteurs de la dynamique de la dette - Scénario de référence

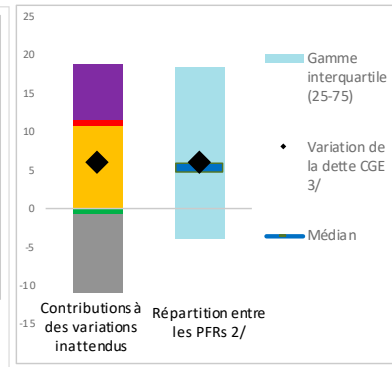
Dettes Extérieures Brut, Nominale
(en pourcentage du PIB; anciennes AVDs)



Flux Créateurs d'Endettement
(en pourcentage du PIB)

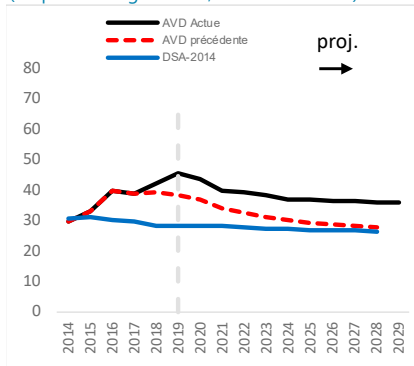


Variations de la Dette Inattendues 1/
(5 dernières années, en pourcentage du PIB)

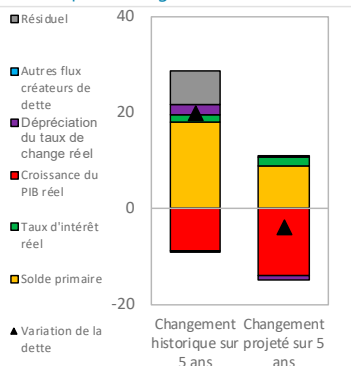


Dettes Publiques

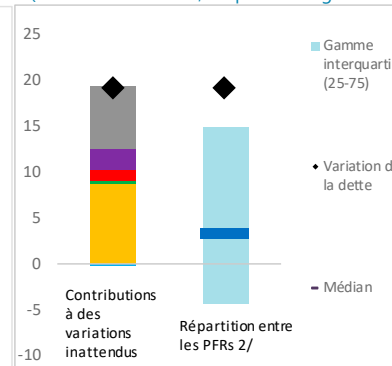
Dettes Extérieures Brut, Nominale
(en pourcentage du PIB; anciennes AVDs)



Flux Créateurs d'Endettement
(en pourcentage du PIB)



Variations de la Dette Inattendues 1/
(5 dernières années, en pourcentage du PIB)



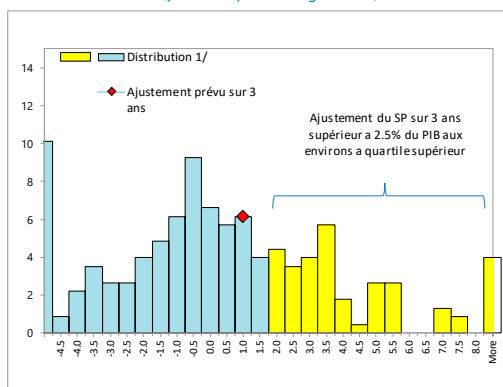
1/ Différence entre les contributions anticipées et effectives sur les ratios d'endettement

2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.

3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

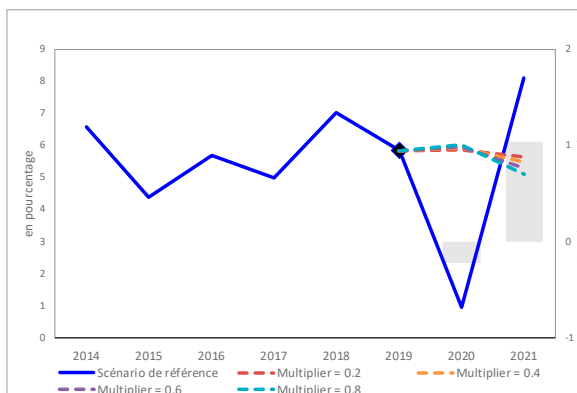
Graphique 4. Niger : outils de réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire
(points de pourcentage du PIB)



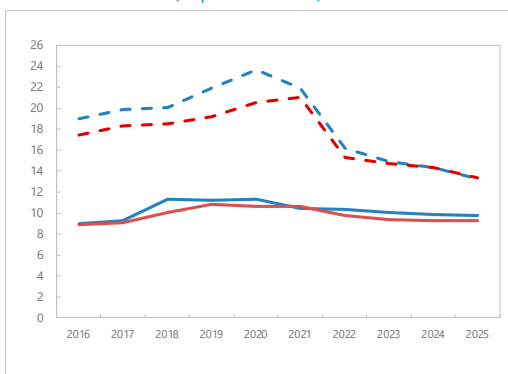
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



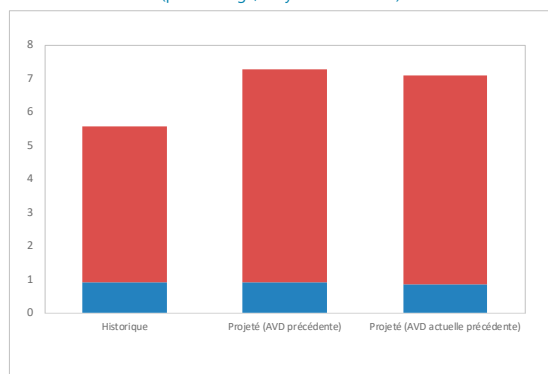
1/ Les barres renvoient à l'ajustement budgétaire annuel projeté et les lignes montrent les trajectoires possibles de croissance du PIB réel sous différents multiplicateurs budgétaires.

Taux de l'Investissement Public et Privé
(En pour cent du PIB)



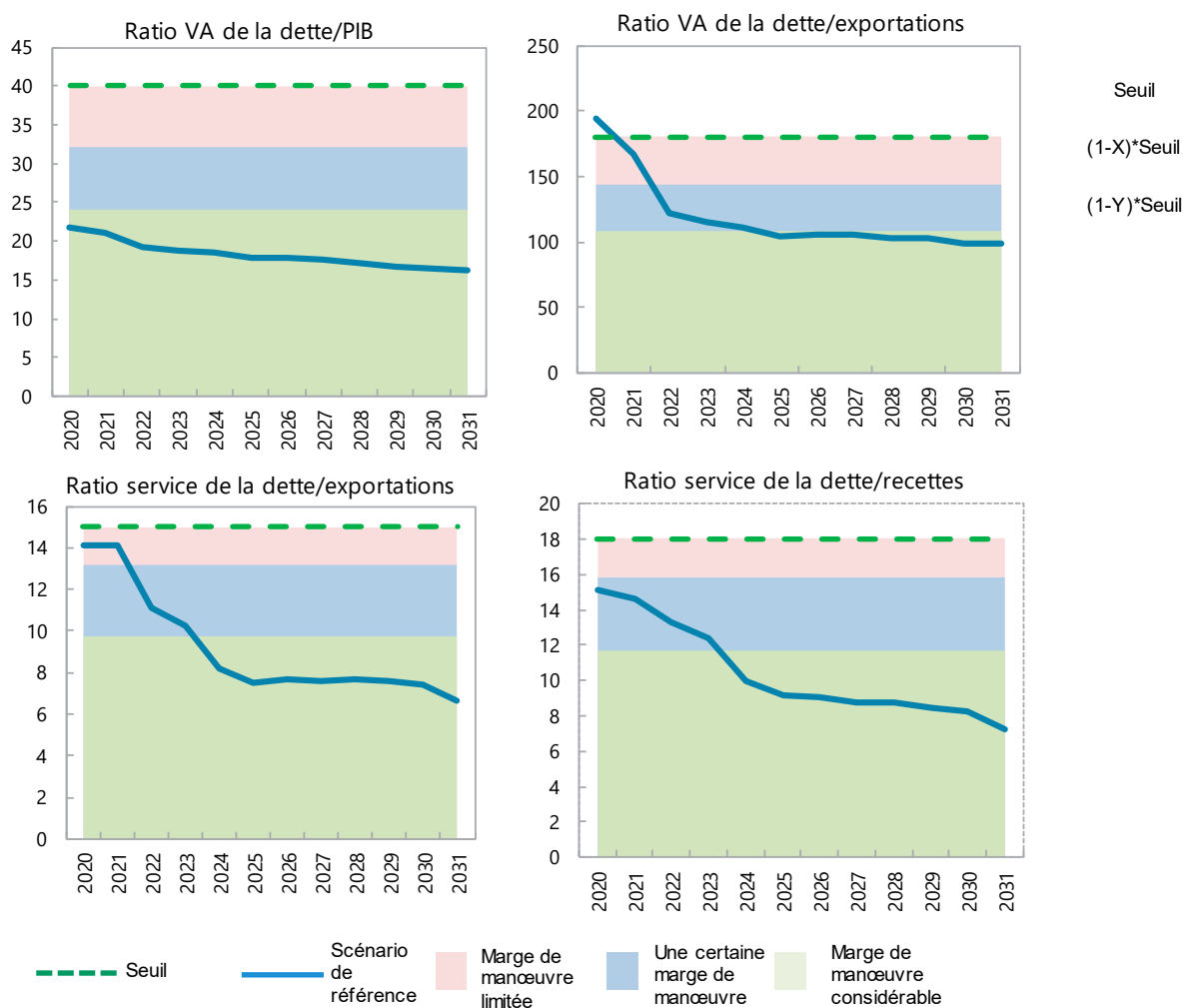
— Investissement public - AVD précédente
 - - - Investissement privé - AVD précédente
 — Investissement public - AVD actuelle
 - - - Investissement privé - AVD actuelle

Contribution à la croissance du PIB réel
(pourcentage, moyenne sur 5 ans)



■ Contribution d'autres facteurs
 ■ Contribution de l'investissement public

Graphique 5. Niger : critères de la catégorie de risque modéré, 2020-31 ^{1/}



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Pour les seuils des ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations, x est égal à 20 % et y à 40 %.
 Pour les seuils des ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes, x est égal à 12 % et y à 35 %.

Tableau 1. Niger : cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, scénario de référence, scénario de référence, scénario de référence
(en % du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif										Projections									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040	Scénario historique	Moyenne 8/	Projections						
Dette extérieure (nominale) 1/ <i>dont : contractée ou garantie par l'Etat (CGB)</i>	47,8	45,6	48,8	51,1	48,5	44,0	42,7	41,2	39,4	35,2	30,3	41,9	41,0	41,0						
Flux générateurs d'endettement net identifiés <i>dont : déficit extérieur courant hors intérêts</i>	11,1	12,3	12,9	14,6	16,1	19,2	7,4	6,3	6,1	6,0	10,5	13,1	8,3	26,1						
Flux générateurs d'endettement net identifiés <i>dont : déficit extérieur courant hors intérêts</i>	13,5	15,0	16,2	17,7	18,6	11,1	8,8	7,4	6,7	5,7	10,7	15,3	9,2	26,1						
Exportations	12,8	11,3	11,7	11,2	12,6	15,9	16,3	16,8	17,2	16,5	16,3	13,1	8,3	26,1						
Importations	26,3	26,3	28,0	28,9	31,2	27,0	25,2	24,2	23,9	22,2	27,0	15,3	9,2	26,1						
Transferts courants nets (négatifs = entrées) <i>dont : officiels</i>	-3,7	-3,8	-4,5	-4,1	-3,5	-2,9	-2,8	-2,7	-2,4	-2,1	-2,7	-3,3	-2,7	26,1						
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	-2,0	-2,0	-2,8	-2,3	-1,8	-1,3	-1,2	-1,2	-1,2	-1,1	-1,0	-1,1	-1,0	26,1						
IDF nets (négatifs = entrées)	1,3	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,3	1,6	1,8	2,4	2,5	1,1	1,7	26,1						
Dynamique endogène de la dette 2/	-2,8	-3,3	-4,5	-5,0	-7,6	-2,5	-1,4	-1,0	-1,0	-1,0	-2,0	-6,5	-2,2	26,1						
<i>dont : contribution au taux d'intérêt nominal</i>	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	26,1						
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-2,2	-2,9	-2,6	-5,5	-3,7	-5,5	-2,5	-2,7	-3,0	-2,1	-1,8	-2,7	-2,2	26,1						
Résidu 3/	-5,4	-5,3	-5,3	-7,3	-7,9	-6,2	-5,3	-4,4	-4,3	-4,1	-7,4	-2,7	-5,2	26,1						
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,1						
Indicateurs de viabilité																				
VA de la dette extérieure CGE/PIB	18,5	21,8	21,1	19,3	18,8	18,5	17,9	16,4	13,2						
VA de la dette extérieure CGE/exportations	157,8	193,9	167,4	121,4	115,1	110,5	104,1	98,3	81,2						
Ratio service de la dette CGE/exportations	5,5	7,8	6,9	14,1	14,1	11,1	10,3	8,2	7,5	7,4	6,2						
Ratio service de la dette CGE/recettes	6,7	7,3	7,2	15,1	14,6	13,3	12,4	10,0	9,2	8,2	6,3						
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	1055,7	1293,1	1222,7	1523,2	1559,6	1496,0	1473,8	1366,5	1448,4	2073,9	6966,9						
Principales hypothèses macroéconomiques																				
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5,0	7,0	5,8	1,0	8,1	13,2	6,2	7,0	8,1	6,3	6,3	6,1	6,7	6,7						
Dilatateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	3,4	7,4	-4,8	1,9	3,0	2,5	2,3	2,2	2,2	2,0	2,0	0,0	2,2	2,2						
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	0,8	1,0	0,8	1,0	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,2	1,1	1,0	0,8	1,1						
Croissance des exportations de biens & services (\$ en %)	16,2	1,5	4,6	-1,4	24,8	46,3	11,9	12,2	13,6	9,1	10,9	4,0	13,0	13,0						
Croissance des importations de biens & services (\$ en %)	16,2	14,8	7,3	6,5	20,1	0,3	1,4	5,0	9,4	6,9	41,8	4,2	6,8	6,8						
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	10,5	12,1	11,2	10,5	12,2	13,2	13,5	13,8	14,1	14,9	16,2						
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	864,0	1072,2	1399,3	1437,4	1360,7	1216,1	1209,8	1276,8	1361,9	1785,6	3581,6						
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	9,9	8,0	6,1	5,5	5,3	5,2	4,7	4,4						
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	68,8	77,5	75,6	74,7	74,5	76,2	77,8	79,9						
PIB nominal (milliards de dollars EU)	11,166	12,827	12,928	13,304	14,820	17,198	18,682	20,438	22,570	33,310	73,377						
Croissance du PIB nominal en dollars	8,6	14,9	0,8	2,9	11,4	16,0	8,6	9,4	10,4	8,4	8,4	6,1	7,0	7,0						
Pour mémoire :																				
VA de la dette extérieure 7/	40,8	42,6	39,9	35,9	34,6	33,3	31,8	28,6	25,3						
En pourcentage des exportations	9,1	10,1	9,1	16,8	16,3	12,6	11,7	8,6	7,8	7,6	6,2						
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	2393,8	2899,0	3124,1	3314,6	3516,0	3783,6	4050,0	5490,0	9720,2						
(VA - VA-1)/PIB-1 (en pourcentage)	3,9	1,7	1,3	1,2	1,4	1,3	1,0	0,8						
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	11,6	14,4	9,7	12,3	18,6	13,7	8,8	7,7	7,9	6,8	11,0						

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.
 1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.
 2/ Égale à $(r - g - p)/(1 + g - p)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel; p = taux de croissance du délateur du PIB en \$EU.
 3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.
 4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours, divisées par le stock de la dette de la période précédente.
 5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.
 6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'Etat directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).
 7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.
 8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Tableau 2. Niger : cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2017-40
(en % du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif										Projections										Moyenne 6/
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040	Scénario historique	Projections	Projections	Projections	Projections	Projections				
Dette du secteur public 1/ dont : libellée en devises	39.6	39.0	42.0	45.4	43.7	40.1	39.3	38.3	37.1	35.9	35.6	27.4	38.7	38.7	38.7	38.7	38.7				
Variation de la dette du secteur public	-0.4	0.4	1.7	2.3	-1.5	-3.4	-0.6	-0.9	-1.1	-0.3	-0.3	2.2	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6				
Flux générateurs d'endettement identifiés	3.4	2.1	2.6	2.8	1.7	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.2	3.0	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6				
Déficit primaire	15.4	18.1	18.0	18.8	18.8	18.1	18.0	18.1	18.4	18.9	20.0	16.3	18.5	18.5	18.5	18.5	18.5				
Revenu incl. grants	4.9	6.0	6.8	8.2	6.6	4.9	4.4	4.3	4.3	4.0	3.8	19.3	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1				
dont : dons	18.8	20.2	20.6	21.5	20.5	19.5	19.4	19.5	19.8	20.3	21.1										
Dépenses primaires (hors intérêts)	-3.8	-1.6	-0.8	-0.5	-3.2	-4.8	-2.0	-2.3	-2.5	-1.7	-1.4										
Dynamique automatique de la dette	-1.3	-2.5	-1.7	0.2	-3.0	-4.8	-2.0	-2.2	-2.5	-1.7	-1.4										
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	0.2	0.1	0.4	0.6	0.4	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.7										
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-1.6	-2.6	-2.1	-0.4	-3.4	-5.1	-2.3	-2.6	-2.9	-2.1	-2.1										
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-2.5	0.9	0.9										
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0										
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0				
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0										
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0										
Allègement de la dette (Initiative PPE et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0										
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0										
Résiduel	7.0	-1.0	1.3	0.4	-0.4	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2	0.1	0.2	0.4	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1				
Indicateurs de viabilité																					
VA de la dette du secteur public 2/	34.2	36.7	35.1	32.0	31.2	30.3	29.4	29.2	30.6										
Ratio VA de la dette publique/recettes et dons (en %)	190.1	195.8	186.9	176.4	173.8	167.5	160.5	154.9	153.3										
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	20.8	30.8	37.4	45.1	41.8	46.7	48.4	46.8	43.9	43.8									
Besoin de financement brut 4/	5.8	6.7	9.3	11.2	9.6	9.9	10.1	9.9	9.7	9.7	9.9										
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																					
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5.0	7.0	5.8	1.0	8.1	13.2	6.2	7.0	8.1	6.3	6.3	6.1	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7				
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1.4	1.6	1.3	1.6	1.7	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.7	1.4	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6				
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	4.7	2.0	4.1	2.3	3.1	3.1	3.2	3.4	3.6	4.1	4.4	3.1	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5				
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	-10.4	3.8	3.7	2.7				
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	1.3	2.6	0.5	2.4	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0				
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigées du déflateur du PIB, en %)	5.1	14.8	7.8	5.8	2.9	7.8	5.3	8.0	9.5	7.2	6.7	8.6	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5				
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	-3.2	2.6	-0.4	-0.6	3.4	5.0	2.2	2.4	2.6	1.6	1.2	-0.3	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1				
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0										

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Indiquer la couverture du secteur public administration centrale plus fonds extrabudgétaires, banque centrale, dette garantie par l'Etat. Financement équivalent don (% du PIB). Basé sur les devises.

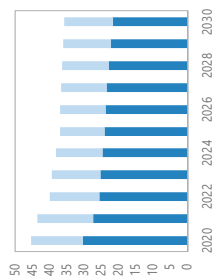
2/ La VA sous-jacente du ratio de la dette extérieure au PIB dans le cadre de l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

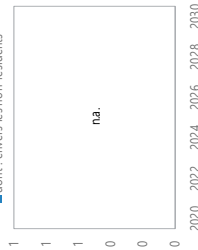
4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente, and other debt creating/reducing flows.

5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-); excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.



■ dont : détenue par les résidents
■ dont : en devises des non-résidents



na.

Tableau 3. Niger : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2020–31

	Projections 1/											
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ratio VA de la dette/PIB												
Scénario de référence	22	21	19	19	19	18	18	18	17	17	16	16
A. Scénarios de rechange												
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	22	21	21	21	22	23	23	24	24	25	25	26
B. Tests paramétrés												
B1. Croissance du PIB réel	22	22	24	23	23	22	22	22	21	21	20	20
B2. Solde primaire	22	22	21	21	21	20	20	20	20	19	19	19
B3. Exportations	22	23	27	26	26	25	24	24	23	22	21	21
B4. Autres flux 3/	22	25	23	23	22	21	21	21	20	20	19	18
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	22	26	20	20	20	19	19	19	19	18	18	18
B6. Combinaison de B1-B5	22	28	26	25	25	24	24	23	23	22	21	21
C. Tests Adaptés												
C1. Passifs éventuels combinés	22	22	21	21	21	20	20	20	20	19	19	19
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	22	22	22	21	21	20	20	19	19	18	17	17
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Ratio VA de la dette/exportations												
Scénario de référence	194	167	121	115	110	104	106	106	103	102	99	98
A. Scénarios de rechange												
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	194	165	130	127	130	132	139	144	147	151	154	161
B. Tests paramétrés												
B1. Croissance du PIB réel	194	167	121	115	110	104	106	106	103	102	99	98
B2. Solde primaire	194	172	131	126	123	118	120	121	119	118	115	113
B3. Exportations	194	252	370	348	331	310	312	311	302	293	279	272
B4. Autres flux 3/	194	200	147	139	133	125	126	126	122	119	114	112
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	194	167	102	97	94	89	91	91	89	89	88	88
B6. Combinaison de B1-B5	194	262	131	237	227	214	217	216	209	206	199	197
C. Tests Adaptés												
C1. Passifs éventuels combinés	194	178	132	128	124	119	121	122	120	119	116	115
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	194	205	150	139	131	120	119	118	114	111	106	104
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
Ratio service de la dette/exportations												
Scénario de référence	14	14	11	10	8	7	8	8	8	8	7	7
A. Scénarios de rechange												
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	14	15	12	12	10	9	10	10	10	10	10	10
B. Tests paramétrés												
B1. Croissance du PIB réel	14	14	11	10	8	7	8	8	8	8	7	7
B2. Solde primaire	14	14	11	10	8	8	8	8	8	8	8	8
B3. Exportations	14	19	25	25	20	18	19	19	20	22	22	20
B4. Autres flux 3/	14	14	12	11	9	8	8	8	9	9	9	8
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	14	14	11	10	8	7	7	7	7	6	6	6
B6. Combinaison de B1-B5	14	18	23	20	16	15	15	15	17	15	15	13
C. Tests Adaptés												
C1. Passifs éventuels combinés	14	14	11	11	9	8	8	8	8	8	8	7
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	14	16	13	12	9	8	8	8	9	9	8	7
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Ratio service de la dette/recettes												
Scénario de référence	15	15	13	12	10	9	9	9	9	8	8	7
A. Scénarios de rechange												
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	15	15	15	14	12	11	12	12	11	11	11	10
B. Tests paramétrés												
B1. Croissance du PIB réel	15	16	16	15	12	11	11	11	11	10	10	9
B2. Solde primaire	15	15	13	13	10	10	10	9	9	9	9	8
B3. Exportations	15	15	14	14	11	10	10	10	10	12	11	10
B4. Autres flux 3/	15	15	14	13	11	10	10	9	10	10	10	9
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	15	18	17	15	12	11	11	11	11	9	9	8
B6. Combinaison de B1-B5	15	16	18	16	13	12	12	11	13	11	11	10
C. Tests Adaptés												
C1. Passifs éventuels combinés	15	15	14	13	10	10	10	9	9	9	9	8
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	15	17	16	15	12	10	10	9	10	10	9	8
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 4. Niger : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2020-31

	Projections											
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ratio VA de la dette/PIB												
Scénario de référence	37	35	32	31	30	29	29	29	29	29	29	29
A. Scénarios de rechange												
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	37	37	37	37	38	38	39	39	40	41	42	43
B. Tests paramétrés												
B1. Croissance du PIB réel	37	38	43	44	46	47	49	51	53	55	57	59
B2. Solde primaire	37	38	37	36	35	34	33	33	33	32	32	32
B3. Exportations	37	37	40	39	37	36	36	35	35	35	34	34
B4. Autres flux 2/	37	39	36	35	34	33	33	33	32	32	32	32
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	37	39	34	32	30	28	27	26	25	24	23	23
B6. Combinaison de B1-B5	37	37	36	36	35	34	34	34	34	34	34	35
C. Tests Adaptés												
C1. Passifs éventuels combinés	37	41	37	36	35	34	33	33	33	32	32	32
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	37	38	40	44	47	50	53	55	58	60	62	65
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Public debt benchmark	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Ratio VA de la dette/recettes 2/												
Scénario de référence	196	187	176	174	168	160	159	158	157	156	155	155
A. Scénarios de rechange												
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	196	195	199	203	203	202	204	207	210	213	215	218
B. Tests paramétrés												
B1. Croissance du PIB réel	196	199	222	233	239	241	251	261	271	280	287	296
B2. Solde primaire	196	202	207	202	193	183	180	178	176	174	171	170
B3. Exportations	196	199	219	215	206	196	193	191	189	185	180	178
B4. Autres flux 2/	196	209	199	196	188	180	177	176	174	171	168	167
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	196	216	194	183	170	156	149	143	137	131	126	122
B6. Combinaison de B1-B5	196	197	197	195	190	183	182	182	182	181	180	180
C. Tests Adaptés												
C1. Passifs éventuels combinés	196	221	206	202	193	183	180	178	176	174	171	170
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	196	217	237	265	276	280	289	297	308	319	328	338
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Ratio service de la dette/recettes 2/												
Scénario de référence	45	42	47	48	47	45	45	42	43	43	44	45
A. Scénarios de rechange												
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	45	42	52	57	58	59	60	58	60	61	63	64
B. Tests paramétrés												
B1. Croissance du PIB réel	45	44	56	65	68	71	75	75	79	82	85	88
B2. Solde primaire	45	42	54	62	58	55	53	48	48	48	48	48
B3. Exportations	45	42	47	50	48	46	46	42	44	45	46	47
B4. Autres flux 2/	45	42	47	49	47	46	46	42	44	44	45	46
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	45	41	48	48	47	45	45	41	42	42	43	43
B6. Combinaison de B1-B5	45	41	49	56	55	55	55	52	54	54	55	56
C. Tests Adaptés												
C1. Passifs éventuels combinés	45	42	62	61	59	54	52	48	47	47	47	47
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	45	46	55	72	80	85	90	88	92	94	97	100
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB ...

2/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Appendice I. Lettre d'intention

Niamey, le 8 avril 2020

Mme Kristalina Georgieva
Directrice générale
Fonds monétaire international
700 19th Street N.W.
Washington D.C. 20431
États-Unis

Madame la Directrice générale,

1. Le Gouvernement du Niger sollicite par la présente un rééchelonnement de l'accès au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) compte tenu du retard accusé dans la conclusion de la revue finale du programme. La nouvelle date de disponibilité pour le dernier décaissement est le 27 juin 2020.
2. Pour atténuer les effets économiques néfastes de la pandémie du COVID-19, le Gouvernement du Niger sollicite également, sous réserve d'approbation par le conseil d'administration de la requête de rééchelonnement, une assistance financière au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) d'un montant de 83,66 millions de DTS, soit 63,6 pourcent de sa quote-part, dont la totalité devra être versée sous forme d'appui budgétaire direct après approbation par le conseil d'administration du FMI. Des efforts sont en cours pour obtenir des ressources financières supplémentaires auprès de la communauté internationale.
3. La pandémie perturbe des perspectives économiques jusqu'ici favorables pour le pays. La croissance était en moyenne supérieure à 6 pourcent au cours des dernières années et devait atteindre 7 pourcent à l'avenir, sous l'effet du programme de réforme du gouvernement et des nombreux projets de grande envergure financés sur ressources extérieures, notamment la construction d'un oléoduc pour l'exportation de pétrole brut. Cependant, en raison de l'épidémie du COVID-19, le PIB réel ne devrait augmenter que de 1 pourcent cette année. La récession mondiale pèse sur les échanges commerciaux, les projets subissent des retards, les conditions de financement se resserrent et les mesures de confinement prises dans le pays pour ralentir la propagation du virus freinent l'activité économique. L'inflation devrait atteindre temporairement 4,4 pourcent en raison de la perturbation des importations et de la constitution de réserves de nourriture par les ménages. Les risques qui pèsent sur ces perspectives sont principalement orientés à la baisse. Ils s'ajoutent aux autres défis auxquels le Niger continue de faire face, notamment la situation sécuritaire tendue dans

le Sahel, le changement climatique défavorable et la fermeture de la frontière nigériane au commerce.

4. Les autorités nigériennes mettent en œuvre un plan de riposte en trois volets. Dans le secteur de la santé, des mesures d'endiguement, de prévention et de confinement ont été mises en œuvre dès le début et constituent toujours la pierre angulaire de la riposte, tandis que les capacités des services de santé sont progressivement renforcées. Les mesures de protection sociale visent essentiellement à éviter les pénuries de denrées alimentaires, à accroître l'aide alimentaire et financière aux populations les plus vulnérables et à prendre temporairement en charge leurs factures d'eau et d'électricité. Sur le plan économique, un programme exhaustif visant à protéger les activités critiques, principalement par des allègements fiscaux temporaires, a été mis en place. Les mesures d'ordre monétaire et financier prises par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à l'échelle de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) viennent compléter les efforts d'atténuation déployés au niveau national. Le Gouvernement attend avec intérêt de collaborer avec les services du FMI pour affiner sa riposte à la crise.

5. La pandémie devrait avoir de profondes répercussions sur le plan budgétaire. Celles-ci se feront principalement ressentir sur les recettes, avec une perte attendue de 2,2 pourcent du PIB. L'augmentation des dépenses totales sur ressources intérieures est maintenue à 0,3 pourcent du PIB en dépit de la forte hausse des dépenses de santé et des dépenses connexes ainsi que des mesures sociales et économiques de mitigation. Ceci, pendant que les allocations budgétaires existantes sont redéfinies, que les partenaires financiers révisent leurs appuis aux projets et que la communauté internationale accroît son assistance en nature. Le déficit budgétaire devrait atteindre 5 pourcent du PIB et, avec le resserrement des conditions de financement, il devrait ressortir un besoin de financement de 3 pourcent du PIB. Dans la mesure où ce besoin de financement serait comblé par de l'appui budgétaire sous forme de dons, le déficit budgétaire serait inférieur à 5 pourcent du PIB.

6. La position extérieure du Niger devrait également se détériorer par rapport aux projections précédentes. Les exportations et les importations étant affectées dans les mêmes proportions, les effets sur la position extérieure se feront surtout ressentir sur le compte financier : les investissements directs étrangers et les investissements de portefeuille devraient être plus faibles, en raison des retards dans la mise en œuvre des projets et du resserrement des conditions financières. Un financement extérieur supplémentaire de l'ordre de 3 pourcent du PIB serait nécessaire pour éviter un recours excessif aux réserves internationales brutes communautaires.

7. Malgré les perturbations économiques de 2020, la viabilité de la dette publique du Niger et sa capacité à rembourser le FMI devraient rester inchangées. Après la crise, les exportations devraient se redresser, la mise en œuvre des projets reprendre et la croissance économique rebondir. Le gouvernement est déterminé à ramener le déficit budgétaire au-dessous de 3 pourcent du PIB, notamment grâce aux recettes supplémentaires provenant des exportations de pétrole attendues à partir de 2022. Sur cette base, les ratios de la dette publique par rapport au PIB et aux exportations devraient s'orienter à la baisse à partir de l'année prochaine.

8. Les autorités nigériennes restent fermement engagées à atteindre les objectifs de leur programme au titre de la FEC. Les incertitudes liées aux perspectives économiques empêchent la conclusion de la sixième revue du programme conformément au calendrier prévu, et par conséquent, un rééchelonnement du dernier décaissement au titre de l'accord, qui a récemment été prolongé jusqu'à fin juillet 2020, est également sollicité. Toutefois, la préservation de la stabilité du cadre macroéconomique, l'accroissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, la promotion de la bonne gouvernance et du secteur privé formel local demeurent des objectifs prioritaires du Gouvernement. Il s'abstiendra en outre de prendre des mesures de crise de nature à altérer de manière permanente l'assiette des recettes, continuera de faire preuve de transparence budgétaire en inscrivant les mesures de crise dans un budget rectificatif, centralisera le calcul des coûts et la comptabilisation des mesures de crise au Ministère des Finances, reconnaît la nécessité de veiller à ce que l'assistance financière reçue soit utilisée aux fins prévues et accélérera la mise en œuvre des réformes visant à améliorer l'accès au crédit et à renforcer la protection sociale, objectifs dont la réalisation est désormais plus urgente.

9. Le Gouvernement autorise le FMI à publier la présente lettre d'intention et le rapport des services du FMI relatif à la requête d'une assistance financière au titre de la FCR.

Veillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'assurance de ma très haute considération.

/s/

Mamadou Diop
Ministre des Finances

**Déclaration de MM. Raghani, administrateur pour le
Niger et Bah, conseiller de l'administrateur
14 avril 2020**

Introduction

Les autorités nigériennes, que nous représentons, remerciant le conseil d'administration, la direction et les services du FMI de leur soutien continu dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et de la ferme volonté du FMI de venir en aide aux pays à faible revenu, ainsi que l'ensemble des pays membres pour leurs initiatives de limitation et de réduction des effets de la pandémie de coronavirus. Les autorités reconnaissent l'utilité de leurs entretiens constructifs avec les services du FMI et des réunions tenues l'année dernière à Niamey avec M. David Lipton, alors premier directeur général adjoint.

La flambée de coronavirus touche le Niger qui se trouve dans une situation déjà très éprouvante à cause d'attentats terroristes, de la forte baisse du prix de l'uranium, principale exportation du pays, des conséquences du changement climatique et de la fermeture de la frontière terrestre avec le Nigéria. Les autorités ont pris des mesures pour contenir la pandémie et soutenir l'économie. Cependant, le choc de la COVID-19 augmente les pressions sur les finances publiques et la balance des paiements du Niger. Les autorités demandent l'aide financière du FMI à hauteur de 83,66 millions de DTS, équivalente à 63,6 % de la quote-part au titre de la facilité de crédit rapide (FCR), pour soutenir leurs efforts et limiter l'impact de la pandémie sur l'économie. Pour faciliter l'octroi de cette aide financière, elles demandent également au conseil d'administration d'approuver le rééchelonnement de l'accès dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC).

Impact de la pandémie de COVID-19 et perspectives

Le premier cas de coronavirus a été enregistré le 19 mars 2020 et depuis, le nombre de personnes infectées a augmenté, avec plusieurs décès. Compte tenu des capacités et des ressources restreintes du pays, ces chiffres pourraient augmenter considérablement. La pandémie plombe fortement l'activité économique en perturbant les échanges commerciaux, en retardant la mise en œuvre de projets de grande envergure et en durcissant les conditions financières.

Dans ce contexte, les perspectives favorables d'avant la crise se détériorent et la croissance devrait chuter jusqu'à 1 % en 2020. L'inflation atteindra 4,4 %, dépassant ainsi le critère de convergence de l'UEMOA, fixé à 3 %. Le déficit budgétaire se creuserait pour atteindre 5 % du PIB. Les autorités sont également conscientes de la grande incertitude entourant l'ampleur des effets mondiaux et nationaux de la pandémie de COVID-19, qui augmentent les risques de dégradation des perspectives économiques du Niger.

Plan de riposte à la pandémie

Les autorités ont élaboré un plan de riposte audacieux pour contenir la propagation de la pandémie et s'attaquer efficacement à son impact sur l'économie. Le chef de l'État a déclaré un état d'urgence comprenant un couvre-feu nocturne et une restriction des déplacements. Un comité ministériel, présidé par le ministre des Finances, a été créé pour superviser la mise en œuvre du plan.

Le plan de riposte présenté le 25 mars 2020 aux donateurs comprend des mesures de politique sanitaire et des moyens d'atténuer les conséquences sociales et économiques de la crise. C'est pourquoi l'action des autorités se concentre sur le secteur de la santé avec la mise en place de mesures d'endiguement, de prévention et d'isolement. Les capacités physiques et humaines du système de santé sont également renforcées avec l'embauche prévue de 1.500 travailleurs supplémentaires. Pour atténuer les difficultés sociales affligeant la population, des denrées alimentaires à prix réduit seront distribuées et les ménages pauvres bénéficieront d'un report de deux mois pour le paiement des factures de services publics. En outre, le gouvernement envisage d'étendre les programmes de transfert de fonds et d'offrir des incitations à l'ouverture de comptes courants mobiles. Les mesures visant à limiter les conséquences économiques de la crise comprennent notamment l'exonération des taxes et des droits de douane sur les fournitures et matériels médicaux. Les transports publics seront exonérés de la TVA pendant la suspension des services, et la directive de l'UEMOA préconisant une réduction des taux de TVA sur les hôtels sera mise en œuvre.

Par ailleurs, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a annoncé des mesures monétaires et financières pour atténuer l'impact de la COVID-19 sur le secteur financier. Ces mesures comprennent l'augmentation des liquidités disponibles pour les banques, le maintien des taux de refinancement à près de 2,5 % et l'élargissement des garanties pour l'accès au refinancement accordé par la BCEAO. La banque centrale encourage également les banques à participer activement aux programmes régionaux de refinancement du crédit aux petites et moyennes entreprises, tout en surveillant étroitement les créances improductives.

Le coût du plan de riposte est estimé à 597 milliards de francs CFA, soit 7,6 % du PIB. Pour assurer une mise en œuvre complète, le plan nécessite un montant important de subventions et un soutien financier concessionnel de la part de la communauté internationale, car il entraînera des pertes de recettes intérieures et des augmentations des dépenses publiques en faveur de la santé et des programmes sociaux.

Résultats et rééchelonnement du programme appuyé par la FEC

La ferme détermination des autorités à exécuter le programme appuyé par la FEC continue à favoriser sa mise en œuvre satisfaisante face à des obstacles redoutables. La cinquième revue du programme a été achevée en janvier dernier et la période du programme a été prolongée jusqu'en juillet 2020. Étant donné l'impact de la pandémie de coronavirus sur les perspectives économiques et les difficultés d'ajustement du cadre macroéconomique dans un contexte de grande incertitude, les autorités demandent le rééchelonnement du décaissement final dans le cadre de la sixième et dernière revue.

Conclusion

Les autorités nigériennes restent bien décidées à mettre en œuvre leur programme appuyé par la facilité élargie de crédit. Elles reconnaissent qu'il est important de traiter le plan de riposte comme une intervention temporaire. Pour être en mesure de neutraliser les effets de la pandémie, elles demandent aux administrateurs de souscrire à un décaissement urgent au titre de la facilité de crédit rapide et à un rééchelonnement de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit.